



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 28 FEVRIER 2024 // N°759 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

EXPORTATIONS  
HORS HYDROCARBURES  
**LE GOUVERNEMENT  
MAINTIENT LE CAP**  
Lire en page 4



MOHAMED LAAGAB RASSURE :  
**TOUTES  
LES CONDITIONS  
RÉUNIES POUR  
ACCUEILLIR  
LES INVITÉS DU  
7<sup>E</sup> SOMMET DU GECF**  
Lire en page 5



LA COMPAGNIE AFFIRME  
AVOIR OBTENU TOUTES  
LES AUTORISATIONS  
NÉCESSAIRES  
**TASSILI AIRLINES  
SE MET À L'HEURE  
DE LA «OMRA»**  
Lire en page 2



IL EXAMINE LA QUESTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE  
DANS LA BANDE DE GHAZA  
**LE CONSEIL DE SÉCURITÉ  
DE L'ONU SE RÉUNIT  
À LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE**



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE EN 6<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE  
**CHANEGRIHA SUPERVISE « TEMPÊTE DU HOGGAR » 2024,  
UN EXERCICE TACTIQUE À BALLES RÉELLES**  
Lire en page. 4





## 13 LIGNES DE TRANSPORT POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE LA PRIÈRE DU VENDREDI À DJAMAA EL DJAZAÏR

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, hier, la mise en place d'un dispositif de transport vers Djamaa El Djazaïr depuis plusieurs points de départ sur Alger pour l'accomplissement de la prière de vendredi à compter du 1<sup>er</sup> mars prochain.

Ce dispositif de transport est composé également de "deux (2) minibus PMR, déployés pour faciliter le déplacement des personnes aux besoins spécifiques et qui sont dotés d'équipements nécessaires", souligne-t-on encore, précisant que "la réservation de ces derniers se fait au préalable auprès du poste de commandement centralisé, joignable sur le numéro 0555 026 594".

De même, "des contrôleurs seront sur place pour orienter, guider les fidèles et distribuer des brochures contenant des informations nécessaires, y compris le programme de

transport vers Djamaa El Djazaïr, ainsi que le système d'information déterminant les destinations des bus via les girouettes".

L'ETUSA informe également que "les premiers départs seront à partir de neuf heures trente du matin (9h30) à partir des points de départ et le retour à quinze heures trente (15h30) de Djamaa El Djazaïr".

Les points de départ programmés sont : station du 1<sup>er</sup>-Mai (5 bus), les Fusillés (5 bus), la gare de train El Harrach (5 bus), Kouba (5 bus), station place des Martyrs (5 bus), la Gare de train Birtouta (10 bus), OPLA (2 bus), Rouiba (2 bus), Palais des expositions (2 bus), Khemis El Khechna par Hamadi (2 bus), Ouled Moussa (2 bus), station multimodale Kharouba (2 bus) et Zeralda (2 bus). Le prix du titre de transport en zone urbaine est fixé à 50 dinars, tandis que celui des zones suburbaines est à 100 dinars.

## Des avions larguent des aides humanitaires pour la population de Gaza

Plusieurs avions ont largué, ce lundi, des cartons de nourriture et d'aides humanitaires aux Palestiniens dans les zones centrales et méridionales de la bande de Gaza. Des témoins oculaires ont affirmé que des avions, de nationalité inconnue, ont survolé la bande de Gaza et largué des dizaines de cartons de nourriture, de médicaments et de matériel de secours dans le ciel des villes de Deir el-Balah (centre) et Rafah (sud). Les mêmes sources ont expliqué que les cargaisons d'aides ont touché le sol dans deux points proches du bord de mer dans les villes de Deir el-Balah et Rafah. Jusqu'à 13 h 30 GMT, aucun largage aérien d'aides n'a été aperçu dans l'espace aérien du nord de la bande de Gaza. De son côté, le Front intérieur, affilié au gouvernement de la bande de Gaza, a rapporté que des pays arabes avaient informé les autorités de la bande de leur intention d'effectuer

des largages aériens pour fournir des aides humanitaires dans les zones situées dans le nord de l'enclave palestinienne. Le Front intérieur a déclaré par voie de communiqué que "plus d'un pays arabe a informé le gouvernement et les autorités officielles de la bande de Gaza de leur intention de procéder à des largages aériens d'aides dans le gouvernement du nord de Gaza dans les prochains jours". "Des coordinations sont en cours pour définir les points appropriés pour les largages des aides", a ajouté la même source, sans fournir de plus amples détails. Selon les rapports des Nations unies, des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire menacent toute la bande de Gaza, à mesure qu'un nombre grandissant de familles trouvent le plus grand mal à nourrir leurs enfants et que le risque de décès dus à la faim ne cesse d'augmenter dans le nord de l'enclave.

## LA MILICE CHIITE IRAKIENNE QUALIFIE LE CALME ACTUEL AVEC LES FORCES AMÉRICAINES DE «TACTIQUE TEMPORAIRE»

La période actuelle de calme parmi les groupes armés irakiens dans leur conflit avec les forces américaines est une "tactique temporaire", a déclaré une milice chiite armée irakienne, le mouvement al-Noujaba. Akram al-Kaabi, secrétaire général du mouvement al-Noujaba, soutenu par l'Iran, a déclaré dans un communiqué que le calme actuel n'était qu'une tactique de repositionnement et de déploiement, soulignant que "ce n'est que le calme avant la tempête".

La Résistance islamique en Irak, qui regroupe des groupes armés chiites pro-iraniens, "est un élément essentiel dans la bataille pour faire face à l'agression sioniste et à son soutien, l'Amérique, contre la bande de Gaza", a-t-il ajouté.

## VISITE « INOPINÉE » DU MINISTRE DES TRANSPORTS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Le ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, a effectué, lundi soir, une visite inopinée à l'aéroport international d'Al-



ger pour s'assurer que l'infrastructure était bel et bien prête pour accueillir les hôtes de l'Algérie, et ce, à la veille du lancement des travaux du 7<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Le ministre a inspecté, lors de cette visite, les différentes infrastructures de l'aéroport et les derniers préparatifs pour accueillir les délégations qui prendront part à ce rendez-vous, a indiqué un communiqué du ministère. Ainsi, le membre du gouvernement a insisté sur "la mise en place de tous les moyens susceptibles de garantir un meilleur service à la hauteur de cet événement universel qu'abritera l'Algérie". Dans le cadre des préparatifs en cours pour l'organisation du 7<sup>e</sup> Sommet du GECE, les ministres des Transports, des Finances et le SG du ministère de l'Intérieur avaient effectué samedi une visite d'inspection à l'aéroport d'Alger. Ces derniers ont été accompagnés par les Directeur généraux de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes.

LA COMPAGNIE AFFIRME AVOIR OBTENU TOUTES LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES

### TASSILI AIRLINES SE MET À L'HEURE DE LA « OMRA »

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL) a annoncé, dans un communiqué, l'obtention de toutes les autorisations nécessaires pour organiser des vols charters spécial Omra au profit des Agences de tourisme et de voyages agréées. En vertu de ces autorisations, Tassili Airlines organisera

des vols contractuels "charters Omra" vers les aéroports de Djeddah et Médine au Royaume d'Arabie Saoudite, ajoute le communiqué, précisant que ces vols s'inscrivent dans le cadre d'offres complètes englobant le transport et les services hôteliers, outre les guides religieux dans les Lieux Saints.

## UN AIRBUS ET UN BOEING ONT FAILLI SE PERCUTER DANS LES AIRS

Le samedi 24 février, un Airbus A350-900 d'Ethiopian Airlines effectuant un vol entre Addis-Abeba (Éthiopie) et Dubaï (Émirats arabes unis) a failli percuter en plein ciel un Boeing 787 de la compagnie Qatar Airways reliant Doha à Entebbe en Ouganda. L'incident a eu lieu au-dessus du golfe d'Aden. En cause, une erreur du contrôle aérien somalien. « Le vol de Qatar Airways a été informé à tort par les contrôleurs à Mogadiscio de grimper à 40 000 pieds » alors qu'il volait à 38 000 pieds,

explique l'Aviation civile somalienne qui a lancé une enquête sur cet incident, selon BFMTV. Conséquence, les deux appareils se sont retrouvés à la même altitude, se faisant face, ce qui ne doit jamais arriver. Fort heureusement, le système TCAS (Traffic Prevention Collision System) de l'Airbus d'Ethiopian Airlines et du Boeing de Qatar Airways ont alerté les pilotes et ont signalé la présence de l'autre avion considéré à une distance dangereuse.

## Protestant contre le génocide à Gaza : le militaire US qui s'est immolé devant l'ambassade d'Israël à Washington, est décédé

Assurant ne pas être complice du génocide à Gaza, le militaire américain grièvement blessé dimanche en s'immolant par le feu devant l'ambassade d'Israël à Washington est décédé, ont annoncé les forces armées des États-Unis.

Les secours se sont précipités sur les lieux peu avant 13 h en réponse à un « appel concernant une personne en

train de brûler devant l'ambassade d'Israël », a indiqué sur X le service des pompiers de la capitale. À leur arrivée, ils ont constaté que le Secret Service, le service de protection des hautes personnalités de l'État américain, avait déjà éteint le feu. L'homme avait été transporté à l'hôpital avec des « blessures graves mettant sa vie en

danger ».

Un porte-parole de l'armée de l'air a confirmé qu'il en était un membre actif, sans donner davantage de précisions. Des images apparemment diffusées en direct par ce dernier, sur la plateforme de streaming Twitch, le montrent en tenue militaire déclarer qu'il « ne sera pas complice d'un génocide » et s'as-

perger de liquide, ont rapporté les médias américains. Il tente ensuite de s'immoler par le feu en criant « Free Palestine! » (Libérez la Palestine!), jusqu'à ce qu'il tombe au sol.

L'AFP n'avait pas été en mesure de vérifier immédiatement la séquence, le New York Times indiquant qu'elle a été retirée de Twitch.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
**L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IL EXAMINE LA QUESTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA BANDE DE GHAZA

# LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU SE RÉUNIT À LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE

**Il est fondamental que le Conseil de sécurité de l'ONU puisse faire entendre non seulement sa voix, mais aussi les propositions et les vues des Etats membres pour permettre d'acheminer, sans entraves, l'aide humanitaire à Gaza.**

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni hier en session ouverte à la demande de l'Algérie, de la Guyane, de la Slovénie et de la Suisse, pour discuter de la crise de l'insécurité alimentaire dans la bande de Gaza. En plus des meurtres de civils palestiniens, la situation créée par la guerre dans l'enclave palestinienne a abouti à une catastrophe humanitaire.

L'Algérie, comme tous les pays épris de paix et de justice, veut que cela cesse, car il y va de la crédibilité de l'ONU.

La bande de Gaza est soumise à une agression des forces d'occupation, sur terre, en mer et dans les airs depuis le 7 octobre. Elle vit dans des conditions humanitaires extrêmement difficiles, s'apparentant à la famine, selon ce qui est indiqué dans le mémorandum du secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires, reçu par le Conseil de sécurité le 22 de ce mois.

Selon le Programme alimentaire mondial, ses équipes ont signalé que les citoyens souffraient de « niveaux de désespoir sans pré-

cedent », tandis que les Nations Unies prévenaient que 2,2 millions de personnes étaient au bord de la famine.

Lundi 26 février, les Nations unies ont annoncé que le volume de l'aide humanitaire entrée dans la bande de Gaza au cours du mois de février en cours avait diminué de 50 % par rapport au mois précédent.

Philippe Lazzarini, le Commissaire général de l'UNRWA, a souligné dans une déclaration que pour mettre fin à la crise alimentaire dans la région, il est nécessaire de déclarer un cessez-le-feu et de lever le blocus afin que l'aide parvienne à la zone.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré que les citoyens de Gaza souffrent de niveaux sans précédent d'insécurité alimentaire aiguë et de faim, et que les conditions à Gaza ressemblent à la famine.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que des pénuries alimentaires alarmantes et une augmentation de la malnutrition et des



maladies pourraient conduire à une « explosion » du nombre de décès d'enfants à Gaza.

À Gaza, un enfant de moins de deux ans sur six souffre de malnutrition aiguë, selon les estimations de l'UNICEF publiées le 19 février.

Les forces d'occupation continuent d'empêcher et d'entraver l'arrivée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, en particulier dans les régions du nord, tandis que l'aide qui parvient au

sud de la bande ne suffit pas aux besoins des citoyens, notamment à Rafah, considérée comme la dernière refuge pour les déplacés. Malgré sa petite superficie, estimée à environ 65 kilomètres carrés, il y a là plus de 1,3 million de Palestiniens, dont la majorité vivent dans des tentes dépourvues du minimum vital.

Il est utile de rappeler que la résolution n° 2417 de l'ONU publiée le 24 mai 2018 exige

que le Secrétaire général des Nations Unies envoie un rapport d'information urgent au Conseil de sécurité de l'ONU, en cas de perturbation de la situation de sécurité alimentaire des citoyens de la bande de Gaza à la suite de la guerre.

Dans ce contexte difficile et grave, il est fondamental que le Conseil de sécurité de l'ONU puisse faire entendre non seulement sa voix, mais aussi les propositions et les vues des Etats membres pour répondre de manière efficace à la crise de l'insécurité alimentaire dans l'enclave palestinienne.

L'Algérie fera tout son possible, et la communauté internationale devra en faire autant, pour atteindre cet objectif, devenu plus urgent que jamais.

Notre pays a de tout temps soutenu les causes justes dans le monde. Son attachement à la cause palestinienne est total et sans faille. Il ne s'en lassera jamais, malgré les pressions extérieures.

**Boualem B.**

**Youcef S.**

ALORS QUE DES NOURRISSONS ET DES ENFANTS MEURENT DE FAIM OU SOUS LES BOMBES À GHAZA

## Joie Biden parle d'un cessez-le-feu temporaire en dégustant de la crème glacée

Complice attitré de l'entité sioniste et grand amateur de crème glacée, le président américain Joe Biden vient encore de susciter l'ire des internautes en jouant un piètre spectacle alors que le cadavre du militaire américain qui s'est immolé par le feu devant l'ambassade d'Israël à Washington en signe de protestation contre la guerre à Gaza est encore chaud. Dans une nouvelle apparition digne des films d'horreur, Joe Biden, une glace à la main, qu'il vient d'acheter dans un magasin de New York, répond de façon désinvolte dans une ambiance de plaisanterie, à une question sur la date du cessez-le-feu à Gaza.

« Nous sommes sur le point de parvenir à un accord de cessez-le-feu temporaire. J'espère que cela se produira d'ici lundi prochain », a-t-il répondu en suçant sa glace. Ce geste a suffi pour enflammer la Toile. En effet, de nombreuses personnes ont réagi et se sont emportées contre un comportement jugé inhumain.

Alors que des milliers d'enfants et de nourrissons meurent de faim ou sous les bombes dans la bande de Gaza, le président américain se donne en spectacle de façon éhontée et continue à manœuvrer pour faire perdurer la guerre. C'est sûr, le monde se souviendra de ces rires et de ces plaisanteries de responsables américains, alors que l'horreur, la famine, les maladies foudroient depuis des mois la bande de Gaza. Comme Hillary Clinton, qui a déclaré récemment, sans gêne aucune, qu'elle n'était pas choquée par le nombre de victimes à Gaza, Joe Biden plaisante et dégus-

te de la crème glacée en parlant de Gaza ! Si ces gestes avaient pour auteur quelque dictateur ou potentat sanguinaire, on n'en serait pas surpris, mais que cela vienne de ceux qui nous vendent depuis des décennies les droits de l'homme, la démocratie, la lutte contre le terrorisme... et tout le toutim, c'est le comble du sadisme et de l'inhu-

manité. Après ce spectacle honteux, son tonitruant « si Israël n'existait pas, il faudrait l'inventer » et ses vetos répétitifs aux résolutions réclamant un cessez-le-feu immédiat à Gaza au Conseil de sécurité de l'ONU, que va nous sortir encore Joe Biden de son chapeau dans les prochains jours ?

**Boualem B.**

## L'ALGÉRIE AU MILIEU D'UN ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE HOSTILE Repenser les alliances, renforcer la puissance

Plusieurs événements ont intéressé l'Algérie au plus haut point ces derniers jours, et qui, tous, sans exception, ont versé dans le chapitre sinon des hostilités, du moins de la surenchère politico-diplomatique.

Que ce soit la visite de Sergueï Lavrov, ou celle de Pedro Sanchez, au Maroc, la réception à l'Elysée des femmes du Palais royal du Maroc, ou, enfin, le spectaculaire et dangereux revirement français sur la question du Sahara occidental, les hostilités n'ont pas manqué. Celle des Etats-Unis d'Amérique barbant le chemin à une motion de cessez-le-feu à Gaza introduite par l'Algérie, membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, en fait également partie. Tout ceci s'ajoute au chaos programmé dans la région Maghreb-Sahel (Niger, Mali, Soudan, Libye, « armées terroristes », etc.), et dont l'Algérie constitue la cible non déclarée. Dans un contexte de guerre en Europe, avec

l'opération russe en Ukraine, et au Moyen-Orient, avec le génocide sioniste à Gaza, soutenu ouvertement par les Etats-Unis, de même que les menées souterraines opérées au Sahel par des entités de sous-traitance, il est devenu clair que la puissance de feu sera pour les années à venir l'arme de dissuasion appropriée, car quoi de plus approprié que la force militaire pour repousser l'ennemi et imposer le respect ?

Toutes les manœuvres opérées au Sahel ces dernières années ont convergé vers l'isolement de l'Algérie de son continuum spatio-temporel. Il n'y a qu'à observer les revirements politiques opérés depuis une année pour s'en convaincre.

Aujourd'hui, c'est là, dans cet espace naturel, dans ce prolongement géographique de l'Algérie qu'il faut s'organiser, se déployer, insister et s'insérer ès qualités, car l'Algérie a les outils de sa politique saharo-sahélienne et africai-

ne, avec le gazoduc Nigeria-Niger-Algérie-Europe, avec la Route Transsaharienne dont bénéficieront plusieurs pays africains, avec le CEMOC, organisme opérationnel qu'il faut sans cesse relancer pour contrecarrer les marionnettistes du terrorisme sahélien, avec l'Agence pour la coopération internationale, détentrice d'une banque à un milliard de dollars pour financer des projets de développement dans les pays africains et assurer la solidarité algéro-africaine, après avoir pris acte que la sécurité et la stabilité en Afrique sont liées au développement.

Avec une armée professionnelle et hyper-équipée, des ressources immenses et un statut à respecter et à faire respecter, l'Algérie doit impérativement repenser ses alliances, retrouver sa position régionale dominante et avoir son mot à dire dans la triple région maghrébo-saharo-sahélienne.

**Par Fayçal Oukaci**

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

# Le gouvernement maintient le cap

**Le gouvernement a examiné, entre autres, les voies d'accompagner et de développer les exportations de services, qui « devraient contribuer qualitativement et quantitativement à la réalisation des objectifs fixés en matière d'édification de l'économie de la connaissance ».**



**L'**Exécutif maintient le cap dans son action d'appui et d'accompagnement des exportateurs, avec l'objectif de poursuivre la tendance à la hausse des exportations hors hydrocarbures. Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a réuni, hier, le Conseil national consultatif pour la promotion des exportations pour en parler.

Dans un communiqué rendu public par les services du Premier ministre, la réunion a été consacrée à « l'examen de plusieurs mesures et propositions » permettant la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le Premier ministre a donné, à l'occasion, des instructions portant sur « l'accompagnement de la dynamique positive que connaissent les exportations algériennes vers les différents marchés internationaux dans le cadre d'une approche prospective à moyen terme ».

Il a insisté également sur la poursuite des efforts pour

maintenir cette tendance à la hausse à travers le soutien aux contributions de nombre de secteurs prometteurs à la diversification de l'économie nationale ».

Il s'agit, notamment, des filières industrielle, pharmaceutique et agricole, de l'industrie agroalimentaire et des produits pétroliers et miniers.

Selon le communiqué, le Conseil a, en outre, évoqué le développement de l'action des dispositifs et organes concernés par l'accompagnement des opérateurs économiques, tant à l'intérieur du

pays qu'à l'étranger.

Il a également examiné les voies d'accompagner et de développer les exportations de services, qui « devraient contribuer qualitativement et quantitativement à la réalisation des objectifs fixés en matière d'édification de l'économie de la connaissance ».

Dans le cadre de son approche de communication avec les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, le Conseil a écouté une série de propositions visant à traiter certaines préoccupations et difficultés entravant l'activité

d'exportation, a conclu le communiqué.

Tout au long de ces quatre dernières années, l'évolution du pays en matière d'exportation hors hydrocarbures s'est inscrite non seulement dans une trajectoire très positive mais également sur la voie d'une amélioration continue des règles et des dispositifs devant faciliter l'acte d'exporter. Le Conseil national consultatif de promotion des exportations en fait partie. Cet organe propose les dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles pour encourager les exportations, élargir leur domaine, faciliter l'accès au marché national et aux marchés extérieurs, renforcer la compétitivité, examiner les dispositions incitatives pour soutenir les exportateurs, et lever les obstacles que les exportateurs locaux peuvent rencontrer. La bataille des exportations est loin d'être terminée, mais le pays veut disposer des moyens pour la gagner.

**Youcef S.**

## APRÈS AVOIR ÉTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT TUNISIEN KAIS SAÏED Tête-à-tête du ministre de l'Intérieur avec ses homologues arabes à Tunis

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a eu, en marge de sa participation aux travaux de la 41<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur à Tunis, des discussions bilatérales avec plusieurs de ses homologues arabes.

Après avoir été reçu par le Président tunisien Kais Saïed, Merad a rencontré le ministre de l'Intérieur de la Libye, Imad Trabelsi, avec qui il a examiné les mécanismes de lutte contre la "criminalité transfrontalière, notamment le trafic de drogue". Le ministre libyen a salué "les

efforts importants de l'Algérie pour la préservation de la sécurité et de la stabilité au niveau des frontières", estimant que "la coordination des efforts permettra de contenir ce fléau dangereux qui cible les jeunes des deux pays".

Le ministre de l'Intérieur s'est entretenu également avec son homologue mauritanien, Mohamed Ahmed Ould Mohamed El Amine. Les deux parties se sont félicitées du niveau "privilegié" des relations liant les deux pays, renforcé la semaine dernière par la visite présidentielle conjointe, qui a permis l'inauguration des deux postes frontaliers fixes, la pose

de la première pierre de la zone de libre-échange et de la route reliant Tindouf et Zouerate, des projets qui auront "un impact considérable sur la dynamique de développement économique et social".

Brahim Merad a rencontré aussi le ministre palestinien de l'Intérieur, Ziad Hab al-Rih, rappelant à cette occasion "la position ferme et constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et ses efforts au sein du Conseil de sécurité pour mettre fin aux massacres perpétrés contre le peuple palestinien".

**I.Med**

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE EN 6<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE

## Chanegriha supervise «Tempête du Hoggar»2024, un exercice tactique à balles réelles

Dans le cadre de ses visites sur le terrain aux différentes Régions militaires, pour s'enquérir du degré d'exécution du programme de préparation au combat au titre de l'année 2023-2024 au niveau des unités de l'Anp, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, effectuée depuis le 26 février 2024, une visite de travail et d'inspection de deux jours en 6<sup>e</sup> Région militaire à Tamanrasset.

Ainsi, hier, le général d'Armée Chanegriha a supervisé l'exercice tactique à balles réelles «Tempête du Hoggar 2024», toujours dans le prolongement de sa visite dans la 6<sup>e</sup> Région militaire de Tamanrasset. Le communiqué du ministère de la Défense nationale précise que l'exercice a été mené par des unités du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, appuyées par des unités de diverses armes.

Le Chef d'Etat-Major a écouté deux rapports de présen-

tation, du Commandant de la Sixième Région militaire et du Commandant du Secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar, sur l'idée générale et les étapes de mise en œuvre de cet exercice tactique et les objectifs poursuivis.

Le déroulement des actions de combat menées par les unités intervenantes a été caractérisé par un grand professionnalisme dans toutes ses étapes et un haut niveau tactique et opérationnel, reflétant de hautes capacités de combat pour les unités de combat et des commandements à tous les niveaux, notamment ceux liés à l'exploitation optimale du terrain et à une coordination de haut niveau entre les différentes unités participantes. L'exercice comprenait une opération d'atterrissage d'un détachement des forces spéciales à l'aide d'hélicoptères sous la protection d'hélicoptères de combat, ainsi qu'une opération d'atterrissage en parachute au cœur

de l'ennemi, avec pour mission de détruire les forces ennemies non conventionnelles.

L'exercice a également opéré un ravitaillement aérien des avions de combat, car ce sont ces types d'actions de combat menées par les unités opérationnelles qui reflètent le professionnalisme et le niveau avancé d'entraînement et de préparation au combat dans les différentes unités de l'Armée nationale.

Au terme de l'exercice, le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant pris part à cet exercice tactique, couronné de succès dans tous ses aspects, notamment en termes de planification et de préparation et exécution, reflétant à juste titre le haut degré d'état-prêt au combat des cadres et des personnels, ainsi que des compétences et du savoir-faire acquis par les commandants d'unités et les états-majors.

**I.M.A.**

MOHAMED LAAGAB RASSURE :

# Toutes les conditions réunies pour accueillir les invités du 7<sup>e</sup> Sommet du GEFC

**Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé lundi à Alger que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir les invités de l'Algérie qui participeront au 7<sup>e</sup> Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GEFC), prévu du 29 février au 2 mars prochain, saluant à ce titre le rôle de la presse nationale dans l'accompagnement et la couverture de l'événement.**

Accompagné du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, le ministre s'est enquis, au niveau du Centre international des conférences d'Alger (CIC) Abdellatif-Rahal, des derniers préparatifs et des moyens mobilisés pour cet important événement international, et a inspecté les studios de télévision et de radio, les salles de rédaction et de montage et autres équipements du centre, se félicitant dans ce cadre des efforts déployés pour le succès du sommet. Le ministre de la Communication a précisé que «plus de six (6) plateaux et studios de télévision et de radio ont été aménagés et de nombreux services mis à la disposition des journalistes, dont près de 150 ordinateurs et de nombreux équipements de montage». Laagab a souligné en outre que les médias algériens accompagnent de «manière remarquable» ce sommet depuis plus de deux mois, en invitant de nombreux experts pour animer des séminaires, des conférences et des interviews. Dans ce cadre, le



ministre a tenu à saluer le rôle de l'Agence Algérie Presse Service (APS) qui «a joué un rôle majeur dans la couverture de ce sommet», a-t-il dit. Il s'est, également, félicité de la consécration par la Radio algérienne de plus de 300 heures de diffusion à la couverture du sommet. «Il en va de même pour la Télévision qui a dépêché des corres-

pondants à l'étranger», a-t-il soutenu. Laagab a salué le rôle du CIC dans le suivi de tout ce qui est publié autour du sommet à l'intérieur du pays et à l'étranger, souhaitant le succès du sommet «au mieux des intérêts de l'Algérie d'abord, et de tous les membres du forum». De son côté, Kamel Sidi Said a remercié les médias publics et

privés qui ont été à la hauteur, en assurant depuis plus de deux mois le suivi du sommet «attendu par le monde entier». Et d'ajouter que «la presse nationale s'acquittera de son rôle pendant le sommet, d'autant que plusieurs délégations de presse étrangères seront présentes en Algérie» pour couvrir l'événement. **N. S.**

## DOUANES : DE L'EURO SAISI À L'AÉROPORT DE BÉJAÏA, ET DES PSYCHOTROPES À GHARDAÏA

Dans un communiqué rendu public hier, la Direction générale des douanes a annoncé la saisie de 16 400 euros, après une opération de fouille corporelle sur un passager, dans des opérations distinctes menées par les agents de l'Inspection principale de contrôle des passagers à l'aéroport international Abane-Ramadane ainsi que la gare maritime de Béjaïa.

Il a été également saisi un drone et tous ses équipements, des produits cosmétiques, 51 caméras de surveillance, 569 kg d'habillement et 125 jeux pour enfants.

Un peu plus au sud, les agents de la brigade polyvalente de l'Inspection divisionnaire de Ghardaïa relevant de l'Inspection régionale des Douanes de Laghouat, ont saisi, de leur côté, 4 530 comprimés psychotropes. Deux individus ont été arrêtés et déférés devant les juridictions compétentes. Le véhicule servant pour le transport des psychotropes a également été saisi.

Ces mesures de contrôle « consacrent les efforts colossaux déployés par la douane algérienne dans l'accomplissement de leurs missions de protection de l'économie nationale », rappelle-t-on.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 33 MORTS ET 1229 BLESSÉS EN UNE SEMAINE



Trente-trois (33) personnes sont décédées et 1229 autres ont été blessées dans 1067 accidents de circulation enregistrés durant la période du 18 au 24 février 2024, à travers le pays, a annoncé un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger où 5 personnes sont décédées et 129 autres ont été blessées suite à 148 accidents de la circulation. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 858 interventions pour procéder à l'extinction de 515 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (70 incendies), d'Oran (41) et de Blida (28), ajoute la même source. Selon le même bilan, 6573 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant la même période pour le sauvetage de 611 personnes en situation de danger, ainsi que 5676 opérations d'assistance diverses. **R.N.**

## ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

### Un Forum africain à Alger les 5 et 6 mars

Un Forum africain pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique se tiendra à Alger les 5 et 6 mars 2024, a annoncé l'Association des Comités Nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), présidée par l'Algérien Mustapha Berraf, annonce un communiqué.

Le Forum dont les travaux se tiendront à l'Hôtel Holiday Inn à Chéraga, débattrà des questions de durabilité pour le bien-être du Continent africain.

Cette rencontre africaine abordera, pendant deux jours, des sujets sur la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique, lesquels seront développés par d'éminents chercheurs et académiciens internationaux et algériens. L'événement, placé sous le patronage du Premier Ministre, Nadir Larbaoui est organisé en collaboration

avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et le ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, précise le communiqué de l'instance africaine.

On annonce la présence de plusieurs personnalités internationales et africaines à cette rencontre continentale dont le président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO), instance qui représente les 207 Comités nationaux olympiques à travers le monde, Dc Robin E Mitchell qui est aussi, vice-président du CIO et président de la commission de la Solidarité Olympique.

La triple championne olympique, membre du CIO et ministre zimbabwéenne de la Jeunesse, des Sports, des Arts et des Loisirs, Kristy Leigh Coventry, ainsi que les membres africains du CIO, quelques présidents de Cnos africains et des représen-

tants des 54 Comités Nationaux Olympiques d'Afrique, des présidents de commissions de l'environnement des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique, sont aussi annoncés pour ce Forum.

«Au cours de ce conclave, organisé en étroite collaboration avec le CIO, le président de l'instance olympique internationale, s'exprimera d'ailleurs, en visioconférence, ainsi que le responsable du réchauffement climatique qui animera un atelier en présentiel», ajoute le communiqué de l'ACNOA.

L'environnement fait partie des quatre piliers du Mouvement olympique avec l'éducation, le sport et le respect de soi et des autres. Cette question fait partie des dossiers majeurs de l'ONU dont l'Afrique et l'Algérie assurent conjointement le leadership. **R.N.**

## Santé : le dossier électronique du patient sera doté d'un numéro d'identification national

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, avant-hier, une rencontre avec les directeurs des établissements hospitaliers, lors de laquelle la nouvelle version du dossier électronique du patient a été présentée, comprenant un numéro d'identification national pour chaque patient. Le ministre de la santé a estimé que l'actualisation du dossier numérique du patient s'inscrivait dans le cadre des «efforts du ministère pour moderniser le secteur et faciliter l'accès aux services sanitaires».

Saihi dira que la nouvelle version du dossier électronique, prévoit un «numéro d'identification national» pour chaque patient, ce qui facilitera le processus de «suivi médical instantané» à partir de n'importe quel établissement hospitalier. La nouvelle version contient «toutes les données personnelles et médicales concernant le patient, avec la possibilité d'y accéder par n'importe quel établissement hospitalier à travers le pays», a poursuivi le ministre. Le ministre de la Santé a réitéré

l'importance de la «numérisation du secteur de la santé, qui a atteint un taux de 97%», et qui s'inscrit au cœur des «priorités du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Cette décision de mettre à jour l'ancienne version du dossier électronique du patient a été prise sur la base de près de 700 propositions présentées par des spécialistes et de dirigeants d'établissements du secteur, dans le souci d'améliorer les soins sanitaires pour les patients. **R.N.**

## PRODUITS HALIEUTIQUES

**PROGRAMMATION DE 174 POINTS DE VENTE AU NIVEAU NATIONAL DURANT LE RAMADHAN**

Ce sont 174 points de vente directe de produits halieutiques "du producteur au consommateur" durant le mois de Ramadhan, qui ont été jusque-là identifiés et programmés au niveau national, en vue de contribuer à la régulation des prix, a annoncé avant-hier le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani. Ces points de vente englobent des points de vente relevant des chambres de pêche et d'aquaculture et d'autres du secteur privé liés par contrat avec ces chambres, dira le ministre, invité du forum du quotidien "Echaab", soulignant que "l'opération se poursuit pour identifier d'autres espaces, et ce, dans l'objectif de mieux couvrir les besoins du marché national en produits halieutiques pendant le mois sacré à des prix économiques". "Nous œuvrons à reconduire dans les meilleures conditions l'opération de la vente directe des produits halieutiques d'autant que les produits des fermes aquacoles, le tilapia notamment, sont de plus en plus prisés par les citoyens", a précisé Badani. Une plateforme numérique permettant d'identifier ces points de vente directe et de rendre les produits proposés plus accessibles, est en cours d'élaboration, selon ses propos. Quant au programme de son département pour encourager les jeunes à investir dans la pêche et l'aquaculture, Badani a révélé que des rencontres régionales seront organisées "prochainement" pour mettre en avant les potentialités d'investissement dans le secteur. Au cours de ces rencontres, des fiches techniques sur des projets d'investissement englobant l'ensemble des détails nécessaires seront proposés aux jeunes désireux de monter leurs projets dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), souligne Badani affirmant que dans le cadre de ces projets, "un accompagnement technique, un soutien financier et un appui pour la commercialisation de la production seront accordés aux investisseurs".

Le ministre est revenu sur les mesures incitatives contenues dans la loi de finances 2024 favorisant le développement de la filière aquacole, notamment le soutien financier de 50.000 DA pour chaque tonne de tilapia produite et l'abaissement de la TVA pour les transformateurs de ce poisson, comme il a mis en avant la disposition autorisant les pêcheurs à importer des moteurs de moins de 5 ans pour les navires de pêche et la réduction des droits de douane sur l'importation de ces moteurs, dans la perspective d'œuvrer à augmenter la production de poisson.

Le ministre a aussi cité la mesure visant l'ouverture de l'importation des navires de pêche en haute mer de moins de cinq ans, pour consolider les capacités de production dans le domaine de la pêche. Dans le dossier de l'industrie navale, le ministre a relevé que 15 chantiers ont été lancés dont sept ont été achevés. "D'ici 2025, la flotte maritime sera renforcée par 2 à 3 nouveaux navires", a-t-il déclaré soulignant que cette filière répond également à des demandes à l'international de construction de chalutiers et sardiniers, dont certains ont été livrés à la Mauritanie. Sur un autre registre, il a abordé la coopération algéro-mauritanienne dans le domaine de la pêche, et a déclaré qu'une délégation composée d'officiels et professionnels de la pêche se rendra à Nouakchott en mars prochain, pour finaliser le volet des redevances de pêche en mer mauritanienne pour les opérateurs économiques algériens. Cette coopération entamée en 2013 a été relancée dernièrement à la faveur de l'envoi de 10 capitaines algériens de navire de pêche pour un stage en haute mer avec des staffs mauritaniens, dans l'objectif de les familiariser avec l'opération de pêche et environnement logistique qui en découle, selon le ministre.

R.E.

## CONSOMMATION NATIONALE DE GAZ NATUREL

**66% sont tirés par les ménages, les tertiaires et l'agriculture**

**La consommation des ménages, du secteur tertiaire (bâtiments administratifs, hôpitaux, hôtels et écoles) et du secteur agricole représente 66% de la consommation nationale de gaz naturel, selon le directeur de l'efficacité énergétique au niveau du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), Mourad Issiakhem.**



Mourad Issiakhem a précisé dans une déclaration à l'APS, que, selon l'analyse et l'évaluation faite au niveau du CEREFÉ des données mentionnées dans le bilan établi par le ministère, 66% de la consommation de gaz du pays, au cours de l'année 2022, soit plus de 12,7 millions de TEP (tonne équivalent pétrole), ont servi à couvrir les besoins des secteurs des ménages, tertiaires et de l'agriculture. Une quantité de gaz est utilisée pour le chauffage, la cuisson et le chauffage de l'eau sanitaire (chaudière et autres chauffe-bain), a-t-il détaillé, estimant que ce ratio restait important malgré les conditions climatiques plutôt clémentes en hiver ces dernières années.

Cette demande a été tirée, selon lui, par la livraison des différents programmes de logement, d'où la nécessité de la mise en œuvre effective de la réglementation technique du bâtiment (DTR), notamment en matière d'isolation thermique pour assurer le confort à la fois en été et en hiver sans provoquer des consommations excessives d'énergie. Quant au secteur de l'industrie, il représente, pour sa part, 33% de la consommation finale de gaz naturel, avec une quantité estimée à un peu plus de 6,4 millions de TEP.

Le même responsable a précisé que la consommation nationale de gaz naturel, en 2022, s'était élevée à plus de 51,7 millions de TEP

(englobant la consommation directe, les besoins d'électricité et le GPL extrait aux champs), ce qui représentait 54% de la production primaire du gaz naturel, au cours de cette même année, laquelle avait avoisiné les 95,8 millions de TEP.

Selon ses propos, cette consommation nationale de gaz se répartit en une consommation directe, qui avoisine les 27,56 millions de TEP (soit 53,31%), et une consommation dédiée à la production d'électricité qui dépasse les 21,63 millions de TEP (soit 41,84%), alors que 2,51 millions de TEP (soit 4,85%) est destiné à la production de GPL extrait au champ.

La consommation interne

de gaz a enregistré une hausse de 5% par rapport à 2021, a-t-il souligné, insistant sur l'urgence de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour maîtriser et rationaliser la consommation de cette ressource devenue très précieuse au niveau mondial.

Cette ressource, dira-t-il, est appelée à être de plus en plus sollicitée afin de suivre la croissance économique du pays et répondre aux besoins générés par le secteur industriel en expansion, grâce au nouveau code de l'investissement, l'augmentation de la population et du parc immobilier, en plus de l'arrivée de plus en plus de véhicules convertis au GPL/c".

M.H.

MOHAMED ARKAB, MINISTRE DE L'ÉNERGIE :

**« L'Algérie souhaite plus de projets communs avec le Qatar »**

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a largement évoqué les relations étroites entre l'Algérie et l'État du Qatar dans divers domaines, notamment dans le secteur de l'énergie et des mines. « L'Algérie souhaite renforcer les projets conjoints avec le Qatar, à l'instar du projet sidérurgique de Ballara », a déclaré Mohamed Arkab dans une interview accordée à l'agence de presse qatarie QNA. Abordant le 7<sup>e</sup> Sommet du Forum des chefs d'État et de gouvernement des pays exportateurs de gaz, prévu du 29 février au 2 mars à Alger, le ministre a souligné qu'il s'agira d'un « sommet aux défis majeurs, compte tenu des circonstances et des changements importants

survenus aux niveaux régional et international ». « Au niveau régional, le secteur du gaz a connu des changements et des crises en Europe et au Moyen-Orient, ce qui pose de grands défis en matière de gestion de l'offre et de la demande », précise le ministre.

Au niveau international, le prochain sommet « sera confronté à des défis tels que les répercussions de la crise du Covid-19 et l'adaptation aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, notamment la nécessité d'accélérer le dialogue pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation des combustibles fossiles », ajoute le ministre. Les questions de sécurité énergétique et les tensions géopoliti-

tiques seront en tête des priorités du sommet, révèle Mohamed Arkab.

Il a également souligné le rôle croissant du gaz naturel dans le mix énergétique mondial, ce qui met en évidence l'importance de mener des discussions approfondies et de soutenir la coopération entre les pays exportateurs de gaz afin de garantir le succès de la transition énergétique.

« Conscientes de l'importance de cet événement exceptionnel, les autorités nationales ont pris toutes les dispositions nécessaires pour que ce sommet soit une réussite à tous les niveaux, tant au niveau de l'organisation que de la participation », assure le ministre.

Y.B.

SIDI BEL-ABBÈS : DIFFUSION DE LA CULTURE DES DROITS DE L'HOMME

# L'importance des radios locales mise en relief

Ces médias ont un grand rôle dans la sensibilisation à la protection des droits de l'homme. Ils doivent s'ouvrir aux préoccupations des citoyens.

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) Abdelmadjid Zaalani a souligné, dimanche soir à Sidi Bel Abbès, l'importance du rôle de la radio dans la diffusion de la culture des droits de l'Homme en véhiculant l'information à toutes les couches de la société à travers le pays. Invité à la radio de Sidi Bel Abbès, lors d'un programme spécial, en compagnie du wali Samir Chibani, M. Zaalani a mis l'accent sur l'importance du rôle de la radio nationale au sein des médias, outre le Conseil national des droits de l'Homme, et son accompagnement dans ses missions centrées sur la promotion et la protection des droits de l'Homme. Le même responsable a indiqué que "la radio locale représente l'un des principaux moyens du Conseil national des droits de l'homme, qui cherche à couvrir tous les droits de l'homme civils, politiques, économiques, sociaux et culturels", notant que "la mission de la radio dans l'introduction et la sensibilisation aux droits de l'homme est évidente dans la diffusion rapide des droits de l'homme". L'information est disponible et facile à capter, car la radio représente le premier compagnon du citoyen



pour exprimer ses préoccupations, ainsi que pour valoriser les efforts de l'Etat dans le domaine du développement et promouvoir le patrimoine historique et culturel, a-t-il souligné. M. Zaalani a ajouté que le Conseil national des droits de l'homme, composé de toutes les couches de la société, a différents rôles, notamment un rôle de sensibilisation, de suivi, d'observation et de formulation de recommandations, expliquant que parler du domaine des droits de l'homme ne se fera pas uniquement dans les

séminaires et conférences, mais devient une réalité palpable à travers sa présence dans différentes wilayas du pays. Le même responsable a salué l'importance de ce qui est affirmé dans la Constitution algérienne de 2020 en matière des droits de l'homme, qui représente une "école des droits de l'homme", appelant à "la mise en œuvre de tout ce qu'elle affirme, surtout qu'elle comporte des changements profonds dans le domaine des droits de l'homme en réponse aux accords internationaux rati-

fiés par l'Algérie". Au premier jour de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, le président du Conseil national des droits de l'homme a rendu visite à l'école pour enfants malentendants de Hai El-Houria, dans la ville de Sidi Bel Abbès, affiliée à la Direction de l'action sociale et de solidarité, où il a reçu d'amples explications de la part de ses responsables sur les mécanismes de prise en charge de cette catégorie d'enfants pour leur intégration scolaire, professionnelle et familiale. A cette occasion, il a également visité le Centre paramédical de l'enfance de la ville de Sidi Bel Abbès, où il s'est enquis des conditions de prise en charge de cette catégorie, ainsi que l'établissement hospitalier spécialisé anti-cancer. Il y a insisté sur la prise en charge optimale des cancéreux, en leur fournissant les traitements adéquats. Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) présidera, demain lundi, à la faculté de droit et de sciences politiques de l'université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbès, les travaux d'une journée d'étude sur "le citoyen et les droits de l'homme" et tiendra une rencontre avec la société civile.

R.R

BATNA

## Séminaire sur l'économie sociale

Le "développement de l'écosystème local de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS): Rôles et contributions des organisations et acteurs de l'ESS" est au centre d'un séminaire régional organisé lundi à Batna sous la supervision de responsables du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Les représentants de plusieurs associations et la représentante résidente adjointe du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie étaient également présents à cette rencontre abritée par le Centre des laboratoires de recherche de l'université Batna-2. Le séminaire a pour objet de présenter le programme d'économie sociale et solidaire pour l'intégration économique durable des jeunes entrepreneurs en Algérie, dirigé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et mis en œuvre par le PNUD avec le soutien financier de l'Union Européenne, selon le directeur national du programme, Ghanem Belhaoua. Le même responsable, également sous-directeur au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a souligné que ce séminaire, "le deuxième après celui organisé récemment à Timimoun, a pour objectif d'informer les autorités locales et les acteurs de la société civile, notamment les associations et les jeunes entrepreneurs des wilayas de Batna, M'sila, Khenchela et d'Oum El Bouaghi, des activités incluses

dans ce programme et de la manière d'y accéder". Il vise aussi à renforcer l'employabilité des jeunes et à créer de la richesse par la mise en place d'un système approprié pour le développement de l'ESS dans ces quatre wilayas, ce qui contribuera à soutenir l'implantation d'entreprises dans ce domaine et l'intégration économique durable des entrepreneurs. La même source a ajouté que Batna est une wilaya pilote aux côtés de Bouira et de Timimoun pour ce programme lancé à Alger le 29 janvier dernier en concrétisation de l'accord de coopération entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et l'Union Européenne, sous la supervision du PNUD. Pour sa part, la représentante résidente adjointe du PNUD en Algérie, Francesca Nardini, a mis l'accent sur l'importance de ce programme dans la mise en œuvre du développement durable dans sa partie liée à l'économie sociale et solidaire, et sur la manière de fournir les conditions appropriées pour son exécution sur le terrain, ainsi que les modalités de son financement et les catégories ciblées. Le séminaire a vu la participation des responsables des organismes sous tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale des wilayas de Batna, Khenchela, M'sila et d'Oum El Bouaghi, dont les organismes d'appui à l'emploi, ainsi que des représentants des chambres de l'Agriculture, de l'Artisanat,

de la Pêche et de l'Aquaculture, de l'Industrie et du Commerce. Des responsables des incubateurs de start-ups et des centres de développement de l'entrepreneuriat et de représentants de plusieurs associations ont également participé à ces réunions. Plusieurs interventions ont marqué la rencontre, liées, notamment, à la définition du système de l'économie sociale et solidaire en Algérie, le rôle des acteurs locaux et les modalités de concertation et de coordination pour relancer la dynamique de l'ESS au niveau local.

Il s'en est suivi un riche débat entre les participants, animé, en particulier, par les représentants des associations.

APS

TAMARASSET : FORMATION PROFESSIONNELLE

## LE CAP SUR LA NUMÉRISATION

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, lundi à Tamarrasset que son département a adopté une stratégie de numérisation du secteur permettant de rénover les techniques de gestion et de moderniser le suivi pédagogique. S'exprimant lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya de Tamarrasset dans le cadre de sa visite de travail, en présence des autorités locales et représentants de la société civile, M. Merabi a indiqué que "le lancement de la plateforme numérique 'Tas-syir' (gestion) spécialisée dans la gestion administrative, financière et pédagogique des établissements de formation professionnelle, fait partie des points retenus dans cette stratégie visant à assurer la flexibilité et la transparence aux services du secteur". Il a, à ce titre, souligné que la numérisation revêt une grande importance pour le secteur, en application de l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la transition numérique, en généralisant l'utilisation des moyens numériques dans la gestion des services publics, en plus de l'accélération du processus de digitalisation et la mise en place d'un système de statistiques précis pour améliorer la gouvernance du secteur économique. Et d'ajouter que son secteur sera passé, au cours de 2024, de la numérisation des services internes à la numérisation des prestations destinées aux demandeurs de formation et partenaires du secteur, ainsi que le développement des applications digitales susceptibles de contribuer à la concrétisation des axes de la stratégie de numérisation. Le ministre a, à cette occasion, invité les acteurs de la société civile à participer aux différentes activités initiées par le secteur de la formation notamment à travers l'implication des compétences humaines dans l'accélération de la cadence du travail pour la numérisation des données de chaque secteur en prévision de la réalisation d'une plateforme technique, la localisation et la sécurisation des informations dans un centre de données qui sera bientôt réalisé pour mettre fin à la gestion bureaucratique. Répondant aux préoccupations soulevées par les participants à cette rencontre, M. Merabi a affirmé que son département s'engage à impliquer les acteurs de la société civile dans les démarches entreprises pour actualiser et enrichir le fichier des spécialités en fonction des spécificités de chaque région, selon une feuille de route établie par le secteur, tout en assurant un équilibre en matière de l'offre de formation.

APS

HYDRAULIQUE : L'AEP DANS CERTAINES WILAYAS

## Surmonter les difficultés d'approvisionnement

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a présidé, lundi, une série de réunions par visioconférence avec les directeurs des wilayas connaissant des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable, indique un communiqué du ministère. Ces réunions interviennent "dans le cadre du suivi et de l'évaluation du service public de l'eau dans les wilayas rencontrant des difficultés dans l'approvisionnement en eau

potable, en prévision du mois de Ramadan", ajoute le communiqué. La réunion à laquelle ont pris part des cadres du ministère et des directeurs d'entreprises nationales sous tutelle a été "une occasion pour cerner certaines lacunes et prendre les mesures nécessaires pour améliorer l'approvisionnement des citoyens en eau potable", conclut le document.

APS

# POUR LA VALORISATION TRADITIONNELLES À HA

« Les denrées alimentaires traditionnelles existent depuis des siècles, mais elles ont été négligées au profit de cultures plus productives, plus rentables et améliorées qui les ont remplacées dans les systèmes agricoles. Pourtant, nombre d'entre elles sont très nutritives, sont naturellement résistantes aux aléas climatiques et peuvent même avoir une valeur sur le marché mondial», c'est que souligne L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La planète regorge de variétés locales de fruits, légumes et céréales. Bon nombre de ces cultures semblent être tombées dans l'oubli ou sont sous-exploitées, malgré leurs remarquables

monde, les bananes Cavendish constituent près de 50% des bananes cultivées à l'échelle mondiale. Ceci est également valable pour de nombreux fruits et légumes.

Au cours de l'histoire de l'humanité, sur environ 30 000 espèces de plantes comestibles, seules 6 000 à 7 000 espèces ont été cultivées pour être consommées. Pourtant, aujourd'hui, nous ne cultivons à grande échelle qu'environ 170 cultures à des fins commerciales. Plus surprenant encore, nous dépendons fortement de seulement 30 d'entre elles pour nous procurer les calories et les éléments nutritifs dont nous avons besoin au quotidien. Plus de 40% de nos calories quotidiennes proviennent de trois cultures de base: le riz, le blé et le maïs! Il existe des milliers de cultures qui ont été négligées ou sous-utilisées pendant des siècles. C'est dommage non seulement pour toutes ces saveurs à côté desquelles nous passons, mais aussi pour les éléments nutritifs qu'elles peuvent nous apporter. Ces cultures négligées sont généralement des cultures indigènes ou traditionnelles qui poussent dans des régions spécifiques de la planète. Elles n'ont jamais été proposées sur le marché mondial pour différentes raisons: elles sont uniquement cultivées dans des zones géographiques restreintes, elles ont de faibles rendements, elles nécessitent une transformation plus poussée, elles sont sensibles aux organismes nuisibles ou n'ont tout simplement pas fait l'objet de recherches approfondies. C'est la raison pour laquelle de nombreuses personnes n'ont pas conscience de leur existence – et il en va de même parfois pour des produits qui poussent dans nos propres régions. Appuyées par des politiques adéquates et des financements, ces cultures négligées pourraient un jour être reconnues sur le marché mondial.

## DES CULTURES QUI PEUVENT RÉVOLUTIONNER NOTRE AVENIR ALIMENTAIRE

Les cultures traditionnelles enrichissent nos régimes alimentaires. Elles sont bien souvent très nutritives et peuvent nous apporter des régimes alimentaires bien plus équilibrés. Le quinoa, par exemple, est la seule céréale contenant tous les acides aminés dont l'homme a besoin. La noix de bambara est une source importante de protéines, et le millet, lui, est riche en calcium et en fer. Actuellement, environ 1,5 milliard de personnes dans le monde souffrent d'une ou de plusieurs formes de carence en micronutriments. Les carences en fer, en zinc, en iode, en vitamines A, B12 et D sont très fréquentes dans les pays en développement et dans les pays développés, en particulier chez les femmes et les enfants. Ces carences touchent non seulement les personnes souffrant d'une insuffisance pondérale mais aussi les personnes souffrant de surpoids et d'obésité.

Ces cultures protègent notre agriculture. En s'appuyant sur une faible quantité de cultures pour nourrir la majorité de la population mondiale, nous nous exposons au risque de voir une maladie ou un ravageur détruire une grande partie de nos systèmes alimentaires. La monoculture, c'est-à-dire de ne cultiver qu'un type de culture, est bien plus sujette à des risques de dévastation, à des baisses de rendements et à la dégradation des sols. Il faut donc s'appuyer sur un grand nombre de cultures qui sont reconnues et appréciées sur le marché mondial. Cela signifie en effet que les agriculteurs disposent de plus de possibilités quant à ce qu'ils peuvent cultiver et quant au recours à des plantations intercalaires dans leurs champs. Les systèmes de production alimentaire en seraient plus durables et cela pourrait enrayer la propagation

de certaines infestations parasitaires et de maladies. Les cultures traditionnelles sont particulièrement utiles car nombre d'entre elles possèdent des propriétés de résistance au changement climatique, comme par exemple la capacité à survivre à des inondations ou à des épisodes de sécheresses. Elles peuvent également pousser sous certains types de climat, là où d'autres cultures ordinaires ne parviendraient pas à se développer. Les figuiers de Barbarie poussent dans les déserts et les régions arides, la truffette acide (oca du Pérou) et le quinoa survivent à de hautes altitudes et certaines variétés de fruit à pain parviennent même à se développer dans des sols sablonneux ou salins. La désertification constituant un défi de plus en plus grand à relever et les conditions climatiques extrêmes étant de plus en plus fréquentes, ces cultures constituent des solutions là où il est difficile de cultiver tout autre aliment. Les denrées alimentaires traditionnelles existent depuis des siècles, mais elles ont été négligées au profit de cultures plus productives, plus rentables et améliorées qui les ont remplacées dans les systèmes agricoles. Pourtant, nombre d'entre elles sont très nutritives, sont naturellement résistantes aux aléas climatiques et peuvent même avoir une valeur sur le marché mondial, ce qui en fait des alliés de premier plan pour parvenir à l'objectif Faim Zéro dans le futur. Ce ne sont pas uniquement les cultures traditionnelles qui sont ignorées, c'est aussi la manière traditionnelle de les cultiver et de les récolter. Les peuples autochtones, par exemple, ont utilisé de nombreuses méthodes agricoles, notamment l'aménagement en terrasses qui est naturellement durable en raison de la meilleure utilisation de l'eau qui y est pratiquée, du fait notamment que l'on y utilise peu d'engrais voire pas du tout et que cela favorise la reconstitution des sols. Nous serons, dans un proche avenir, contraints de cultiver plus de denrées alimentaires pour une population mondiale toujours plus nombreuse. Nous devons par conséquent tout faire pour que notre façon de vivre soit plus durable et ces méthodes traditionnelles constituent des moyens précieux pour y parvenir. Elles peuvent améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et des producteurs locaux – Certaines cultures traditionnelles présentent un bon potentiel commercial et pourraient constituer une excellente culture de rapport pour les petits exploitants agricoles et les agriculteurs familiaux. Le quinoa, par exemple, était autrefois une culture destinée à assurer la subsistance en Bolivie, au Pérou et en Équateur, mais en raison d'une visibilité accrue, le quinoa a suscité un intérêt croissant et sa production a presque triplé entre 1992 et 2010. Il est aujourd'hui cultivé dans plus de 70 pays. En outre, les cultures traditionnelles, comme les légumineuses, sont également utiles pour la culture intercalaire qui permet d'augmenter les rendements des autres cultures et donc les revenus des agriculteurs et de leurs familles.

## TECHNIQUES ET SAVOIRS AGRICOLES

Les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) mettent en évidence des traditions et des techniques séculaires. Techniques et savoirs agricoles sont transmis de génération en génération afin d'assurer la préservation durable. Les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial sont des paysages naturels admirables qui évoluent au fil des siècles et font vivre les communautés et leur culture. Au sein de ces systèmes, le paysage agricole et l'environnement social coexistent en symbiose. De la même façon que les moyens de subsistance des

communautés de préservation de connaissances durables des Ces savoirs q sages unique la culture de lors de festiv tique au cour tion en gén riches ne son elles sont aus la transmissi traditionnell des ressource rasses en pie She remonte agricole plus rasses étagé de coteau da terrasse la p mètres d'alti degrés. Les terrasses po telles que le dont des ar noyer et le fr Les techniqu rales des cor et l'écosystè mentaire et à tance. Les sa moyen de dic pluie, cultivate de la pluie», précipitation Par ailleurs, terrasses d'A découvert. ( appréciée de noise d'être berceau de l' toire, le syst dynastie des travers le mo soie. Une cer sur ces terra mentation et tions d'agric les technique diale. La cu influencé la s des thés Oolo l'origine des teurs avaien prendre et fabrication d sociale la co obtenir des f té.

## DES SYSTÈMES DE PRÉSERVATION

Le système de rivières as nelle et la riz les rizières d'alimentatio région utilis diverses mét tionnées au f re et les régl durabilité de servation de pêcheurs, c concurrence restreignant existent enco sont rigoure mis d'augm

**De nombreuses cultures traditionnelles et sous-utilisées peuvent nous permettre de réintégrer des éléments essentiels à nos régimes alimentaires toujours plus simples. Au cours de l'histoire, entre 6 000 à 7 000 espèces ont été cultivées pour être consommées.**

qualités nutritionnelles ou gustatives. Certaines ont un bon potentiel commercial et pourraient constituer une excellente culture de rente pour un petit exploitant ou un agriculteur familial. Autrefois négligées, ces cultures traditionnelles sont aujourd'hui nos nouvelles étoiles montantes. Pourquoi ces cultures laissées pour compte et sous-utilisées sont-elles aujourd'hui mises à l'honneur?

Au cours de l'histoire, entre 6 000 à 7 000 espèces ont été cultivées pour être consommées. Pourtant, aujourd'hui, seulement trois cultures assurent plus de 40% de nos calories quotidiennes!

Saviez-vous que les bananes ne sont pas forcément jaunes ou courbées comme un quart de lune? Certaines sont droites, d'autres sont de petite taille et assez grosses et d'autres encore sont même rouges! Il existe en réalité 1 000 variétés différentes de bananes, mais beaucoup d'entre nous l'ignore car sur nos marchés ou dans nos magasins on nous propose majoritairement des bananes Cavendish. Ces bananes sont en effet bien souvent les plus produites car elles s'abiment moins facilement pendant leur transport et parce qu'elles sont une variété à haut rendement. En dépit de la grande diversité des variétés de bananes qui existent dans le

ALIMENTAIRE

# CONSERVATION DES CULTURES UNE GRANDE VALEUR NUTRITIVE

elles dépendent de ces écosystèmes, la culture de ces derniers repose sur les pratiques traditionnelles et les pratiques des communautés qui y vivent.

Ces communautés qui façonnent et préservent des paysans sont ancrés dans les traditions et les connaissances. Ils sont célébrés, intégrés au langage, mis en pratique à travers des rituels et transmis de génération en génération. Ces traditions culturelles ne sont pas seulement intéressantes mais aussi cruciales pour la conservation et l'application des connaissances et techniques qui contribuent à la préservation des ressources naturelles. Le système de terrasses de la région aride du district de She, à la dynastie des Yuan. Ce système ancestral consiste en une série de terrasses par des murs de pierre à flancs dans le district de She, en Chine. La plus élevée est à plus de 1 000 mètres d'altitude et sa pente dépasse les 50 degrés. Les communautés locales utilisent ces techniques pour cultiver différentes céréales comme le maïs, le millet, et des espèces commerciales, comme les fruits rentables comme le raisin et le thé épineux de Chine.

Les pratiques agricoles et les pratiques culturelles préservent le paysage et contribuent à la sécurité alimentaire et à la stabilité des moyens de subsistance. Les savoirs agricoles se transmettent au fil du temps, comme « semer au début de la pluie et récolter à la fin de la pluie » qui décrit l'utilisation optimale des terres dans l'agriculture.

C'est dans les plantations de thé en Chine que le théier Tieguanyin a été découvert. Cette plante donne une variété de thé Oolong et a valu à la région chinoise d'être également considérée comme le berceau du thé Oolong. Imprégné d'histoire, le thé Oolong remonte à la dynastie Song (960-1279) et s'est répandu dans le monde grâce à la Route maritime de la soie. Une dizaine de variétés de thé existent dans la région et plusieurs siècles d'expérience d'adaptation par plusieurs générations de cultivateurs ont contribué à améliorer les pratiques de culture du thé à l'échelle mondiale. La culture du thé Tieguanyin d'Anxi a permis à la société agricole de la région. L'essor du thé Oolong et Tieguanyin est par exemple dû aux compétitions de thé. Les cultivateurs ont besoin de communiquer, d'apprendre à comparer leurs techniques de culture de thé et ont donc intégré à leur vie quotidienne qu'ils se livraient pour obtenir les feuilles de thé de la meilleure qualité.

## PRATIQUES AGRICOLES AU FIL DES SIÈCLES

Intégrés au lac Biwa et des terres adjacentes, la pêche intérieure traditionnelle constitue la source de revenus des pêcheurs de la région depuis plus d'un millénaire. Les pêcheurs ont perfectionné leurs techniques de pêche au fil du temps. Ils ont adapté les pratiques sociales locales pour assurer l'accès aux ressources naturelles et la préservation de l'écosystème. Les organisations de pêche ont été créées à l'origine pour éviter la surpêche et protéger les ressources en eau. Certaines techniques de pêche, encore aujourd'hui, les règles établies et appliquées, ce qui a permis de préserver les populations d'espèces

endémiques importantes. Haut lieu de la culture culinaire, le lac Biwa abrite seize espèces endémiques de poissons. Le narezushi, un plat à base de divers poissons locaux fermentés dans du riz, illustre l'évolution conjointe de la biodiversité et de la cuisine locale. Dans la région de Kyoutou (Japon), la fruticulture prospère depuis plusieurs siècles grâce à des méthodes agricoles adaptatives, notamment le recours à des treillages spéciaux. Les treillages utilisés pour la culture du raisin « koshu » sont adaptés aux précipitations abondantes et à l'humidité caractéristique de la région. Grâce à un ample espace entre les vignes, ils permettent aux agriculteurs de réduire à un niveau minimal les problèmes phytosanitaires et d'assurer la vigueur de la vigne pour sécuriser la production de raisin, essentielle parmi les moyens de subsistance ruraux. On pense que la région est le berceau de la culture du raisin japonais, qui date d'il y a 800 ans au moins. La production de raisin est principalement destinée à la consommation directe et au tourisme. Outre le raisin, de nombreuses variétés de pêches, prunes, kakis et autres fruits poussent sur ces terres agricoles.

## LE FONIO, UNE CÉRÉALE AFRICAINNE DE DEMAIN

Les espèces alimentaires négligées et sous-utilisées jouent un rôle crucial dans la lutte contre la faim et la sécurité alimentaire de millions d'êtres humains à travers le monde. Elles représentent une ressource essentielle pour le développement agricole et la lutte contre la pauvreté, surtout dans les régions rurales. C'est le cas du fonio (*Digitaria exilis*, Staff), une céréale africaine de la famille des graminées qui, malgré son potentiel tant sur le plan agronomique que nutritionnel, reste très peu connu et exploité.

Le fonio est une céréale dite « vêtue » dont le grain, après battage, reste entouré de glumes et de glumelles comme le riz. Ce produit est appelé « fonio paddy » ou « fonio brut ». Le fonio est bien plus petit que les autres céréales habituellement cultivées. Le grain paddy, de forme ovale, ne mesure en effet que 1 à 1,5 mm de longueur. La masse de 1000 grains de fonio est d'environ 0,5 g. Cette très petite taille du grain rendait autrefois les opérations de transformation longues et pénibles pour les femmes. Cette difficulté de transformation a longtemps réduit le fonio à l'état de céréale marginale. Mais aujourd'hui, des recherches ont permis de mécaniser plusieurs étapes de sa transformation pour mieux le valoriser sur les marchés urbains, où il est particulièrement apprécié. Ces améliorations portent notamment sur le vannage et le décorticage du fonio.

L'aire de culture du fonio s'étend du Sénégal au Lac Tchad, mais c'est surtout en Guinée, dans les régions montagneuses du Fouta Djallon, qu'il constitue l'une des bases de l'alimentation des populations. On le rencontre également au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Nigeria, au Sénégal, au Niger, au Bénin, au Togo et en Guinée-Bissau.

Le fonio est généralement cultivé sur des terres légères, sableuses ou caillouteuses, car il est peu exigeant et s'accommode de sols pauvres ou des mauvais terrains notamment pour les variétés tardives. Cette petite plante est très rustique et résiste bien à la sécheresse et aux fortes pluies et de ce fait est parfaitement adaptée au contexte du changement climatique et des défis environnementaux.

Selon les variétés, le cycle cultural varie de 70 à 150 jours et celles à cycle très court (70 à 85 jours) permettent des récoltes précoces assurant ainsi la soudure jusqu'à la récolte d'autres productions. Ainsi, pendant les quelques mois



critiques de « soudure », le fonio devient alors « la graine de vie », et permet d'assurer une transition alimentaire vitale pour les populations lorsque les autres céréales sont encore immatures et que les réserves de l'année précédente sont épuisées. Le changement climatique affecte le rendement et donc la disponibilité des céréales majeures pour assurer la sécurité alimentaire.

## RICHESSSE DE LA CÉRÉALE

Le fonio, qui a longtemps été considéré comme une céréale mineure, la « céréale du pauvre », connaît aujourd'hui un regain d'intérêt en zone urbaine en raison des qualités gustatives et nutritionnelles que lui reconnaissent les consommateurs. La composition du fonio est globalement voisine de celle des autres céréales et plus particulièrement du riz. Des études histologiques ont montré que le grain de fonio, comme celui de toutes les autres céréales, possède un germe qui contient l'essentiel des réserves lipidiques et un albumen riche en réserves amylacées ; les protéines étant surtout concentrées à la périphérie au niveau de la couche à aleurone avec un gradient de concentration décroissant vers le centre.

Par rapport aux autres céréales, le fonio est moins riche en protéines, mais il est réputé pour ses fortes teneurs en acides aminés indispensables comme la méthionine et la cystine. Le fonio est habituellement consommé sous forme de couscous ou de bouillie, mais de nombreuses autres préparations culinaires sont possibles (salades, gâteaux, beignets...). Le fonio est une denrée très appréciée au plan culinaire et diététique. Réputée comme une céréale très savoureuse, sa finesse et ses qualités gustatives en font un mets de choix toujours servi lors de fêtes ou de cérémonies importantes.

Très digeste, il est traditionnellement recommandé pour l'alimentation des enfants, des personnes âgées et des personnes souffrant de diabète ou d'ulcère. En pharmacopée locale, il est également utilisé dans les régimes amaigrissants pour traiter les cas d'obésité.

## CÉRÉALE DE DEMAIN

La grande majorité des personnes souffrant de faim, vivent dans des régions en développement notamment en Afrique subsaharienne où la prévalence de la sous-alimentation est estimée à

23,2 % de la population, soit plus de 220 millions de personnes. L'insécurité alimentaire est l'un des principaux risques associés aux effets pervers des changements climatiques. La perturbation ou le déclin des approvisionnements alimentaires aux niveaux mondial et local dus aux changements climatiques peuvent être compensés par le développement de variétés de plantes adaptées à des conditions climatiques changeantes. En cette Année internationale des sols (IYS), les stratégies d'adaptation aux changements climatiques impliquent sans doute la valorisation des espèces culturelles négligées, surtout quand elles présentent des potentialités agronomiques, technologiques et nutritionnelles avérées. Dans ce contexte, une culture comme le fonio devrait compter pour l'Afrique de demain. Le décorticage du fonio se faisait autrefois (et même dans certaines régions aujourd'hui encore, exemple de la région de Korontière au Bénin) au mortier et au pilon. Les femmes devaient procéder à trois ou quatre pilages successifs avant de disposer du fonio pour leur préparation.

Il ne faut pas oublier l'étape tout aussi harassante du lavage compte tenu de la présence inélectable de sable dans les grains ; certaines femmes ajoutant même, au cours du pilage, le sable comme abrasif pour faciliter l'élimination des enveloppes protectrices. C'est cette pénibilité de la transformation artisanale qui a longtemps freiné la valorisation du fonio, qui pourtant est la plus ancienne céréale connue en Afrique de l'Ouest.

Heureusement les chercheurs veillaient au « grain » et opinaient sur les améliorations techniques et technologiques en vue de faciliter la transformation du fonio. Et le premier éclair de génie est venu du Sénégal. En 1993, le professeur Sanoussi Diakité a mis au point la première décortiqueuse spéciale pour le fonio.

Cette décortiqueuse nommée du nom de son concepteur (Décortiqueuse SANOUSSI) a permis de réduire de façon considérable le temps de travail des femmes car elle était capable de traiter 5 kg de fonio en 8 minutes (comparé au décorticage manuel 2h de temps pour 2,5 kg) avec un taux de décorticage-blanchiment de 99%, un rendement moyen de 65% et un taux de brisure de 1%. Cela permet alors d'améliorer le niveau de transformation et de mise en marché du fonio.

Par Amel B. et Agences

**EXPLORATION DU  
PROJET AURIFÈRE MBE  
AU CAMEROUN  
JUSQU'À  
256 GRAMMES  
D'OR PAR TONNE  
DE MINÉRAI**

En novembre 2023, Oriole a signé un accord permettant au ghanéen BCM International de gagner jusqu'à 50 % d'intérêts dans le projet Mbe, actuellement détenu à 90 % par la junior britannique. BCM doit notamment pour cela financer jusqu'à 4 millions \$ de travaux d'exploration sur le site. Le britannique Oriole Resources a publié le 26 février une mise à jour de l'exploration à son projet aurifère Mbe, détenu à 90 % au Cameroun. De récents travaux d'échantillonnage ont révélé jusqu'à 256,74 grammes d'or par tonne de minerai, ainsi que des teneurs moins importantes de 133,44 g/t d'or et 75,09 g/t d'or. Le projet Mbe fait partie de l'ensemble de licences Central Licence Package qui couvrent 4 091 km<sup>2</sup> dans le centre du Cameroun. En novembre 2023, l'entrepreneur minier basé au Ghana, BCM International a conclu un accord pour acquérir jusqu'à 50 % d'intérêts dans la licence Mbe. C'est dans le cadre de la due diligence préalable à la conclusion définitive du partenariat que la société a réalisé les travaux ayant permis d'obtenir les résultats ci-dessus. Notons que BCM devrait gagner les 50 % d'intérêts en versant 1 million de dollars à Oriole et en finançant pour 4 millions de dollars d'exploration à Mbe. En fonction des découvertes d'or sur le projet, Oriole pourra recevoir jusqu'à 20 millions de dollars supplémentaires. Le succès des travaux d'exploration d'or à Mbe pourrait accroître les chances du Cameroun de développer des mines d'or industrielles, en vue d'accroître la contribution du secteur minier, actuellement de moins de 1 %, au PIB. Le Cameroun fait en effet partie des pays africains riches en or, mais cette ressource ne fait pas encore l'objet d'une exploitation industrielle. L'exploitation de l'or se fait plutôt de manière semi-mécanisée et artisanale. En 2021, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives a ainsi rapporté une production d'or de 353 kg issue de l'exploitation semi-mécanisée.

**In Agence Ecofin**

**LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE**

# La Tunisie se dote de deux navires de surveillance

**En Tunisie, le secteur de la pêche et de l'aquaculture fournit 10 % du PIB agricole. Sa contribution à l'économie du pays et à la sécurité alimentaire est menacée par certains facteurs, dont les pratiques récurrentes de pêches illégales.**



**E**n Tunisie, Abdelmonem Belati, ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, a réceptionné, le 26 février, 2 bateaux au port de La Goulette dédiés aux opérations de surveillance de la pêche illégale. D'un coût total de 25 millions de dinars (8 millions \$), ces navires ont été construits dans le cadre d'un don accordé par le Japon à la Tunisie à travers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Ces nouvelles acquisitions devraient per-

mettre à la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture de renforcer le contrôle et la surveillance des bateaux de pêche battant pavillon tunisien et de promouvoir la gestion durable des ressources halieutiques au large des côtes du pays. « Le projet s'inscrit dans la dynamique d'une longue coopération entre les gouvernements du Japon et de la Tunisie et d'une étroite collaboration entre la JICA et le ministère de l'Agriculture, pour le développement de l'industrie de la pêche dans la

région », souligne Takeshi Osuga, l'ambassadeur du Japon dans le pays. Dans un rapport publié en 2023, l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC) révèle que la Tunisie est tout aussi vulnérable à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) que ses autres voisins d'Afrique du Nord. Dans le pays, le secteur de la pêche assure des emplois à plus de 100 000 personnes, dont environ 55 000 pêcheurs, d'après les données officielles. **In Agence Ecofin**

## NIGERIA

### Klas vend des contenus en ligne via sa plateforme web

Klas est une solution edtech développée par une jeune pousse nigériane. Elle permet aux utilisateurs, en l'occurrence ceux qui désirent donner des formations ou vendre des contenus, de créer leur école en ligne sur sa plateforme web. La start-up a été fondée en 2022 par Nathan Nwachuku et Lekan Adejumo. Depuis son lancement, elle a déjà levé 1,3 million \$ pour développer sa technologie et soutenir sa croissance. « On peut l'envisager de la même manière que Shopify. Ce qu'ils font pour les boutiques en ligne où tout le monde peut créer sa boutique et vendre n'importe quoi en ligne, c'est ce que Klas essaie de faire pour ses utilisateurs en les aidant à créer des écoles en ligne et à organiser des cours », a indiqué Nathan Nwachuku au média TechCrunch. La solution ne dispose pas d'une application mobile. Il faut se rendre sur son site Internet et

créer un compte en fournissant : nom, prénom, numéro de téléphone et adresse e-mail. Il faudra créer un mot de passe pour valider la création du compte. L'utilisateur pourra ensuite parfaire la création de son école en ligne dans le domaine de son choix. Des écoles sont disponibles en codage, en finance, en art ou encore en apprentissage de langues étrangères. Klas offre le choix de dispenser ses cours en direct, avec des contenus vidéos préenregistrés ou encore avec des ebooks. L'edtech a mis en place plusieurs outils qui facilitent son utilisation. Là où les autres edtech intègrent des outils comme Google Meet ou Zoom pour fournir des expériences de classe, Klas a mis en place Klas-Life. Selon Nathan Nwachuku, cet outil n'utilise pas d'interface de programmation vidéo et il a été construit à partir de zéro avec une architecture vidéo tout à fait

unique. « Nous nous concentrons sur un écosystème fermé, contrairement à ces autres grandes entreprises, qui sont essentiellement des boîtes à outils d'intégration et où tout est entièrement intégré dans la plateforme », affirme-t-il. La start-up propose plusieurs types de forfaits : un forfait gratuit qui permet déjà de vendre un certain nombre de services comme des cours enregistrés et des ebooks, et deux forfaits payants. L'un est affiché à 29 \$/mois et l'autre, qui n'est pas encore lancé, à 99 \$/mois. Elle compte lancer d'autres services à l'endroit des entreprises, notamment le perfectionnement de leurs employés, pour augmenter ses revenus. Klas revendique plus de 5 000 écoles en ligne et plus de 300 000 étudiants en février 2024. Elle vise les 100 000 écoles en ligne à l'horizon 2027.

**In We Are Tech Africa**

## SÉNÉGAL

### Macky Sall promet une loi d'amnistie générale

Le président sénégalais Macky Sall a appelé lundi dernier à un dialogue national que des élections auront lieu avant le début de la saison des pluies vers juillet, et a réitéré son engagement à quitter ses fonctions avant la fin de son mandat en avril. Mais les 16 candidats de l'élection ont refusé de participer au dialogue, insistant sur le fait qu'une date d'élection doit être fixée le plus tôt possible conformément à une ordonnance du tribunal plus tôt ce mois-ci. Cependant, Alioune Sarr, dont la candidature a été rejetée par Conseil constitutionnel, lui a effectué le déplacement.

« Je suis venu comme citoyen libre, mais aussi comme citoyen héritier d'une histoire politique, celle du Sénégal, qui est ponctuée de dialogue national, le plus illustre étant celui de 1993, qui nous a

donné cet accord consensuel qui nous a permis d'avoir quatre alternances (démocratiques) au Sénégal. Je pense que c'est une méthode qui fonctionne. » Confie, Alioune Sarr, candidat rejeté par le Conseil constitutionnel.

Sall, qui a dit qu'il ne se représenterait pas après ses deux mandats, avait reporté les élections de 10 mois tout en citant des différends non résolus sur qui pourrait se présenter. La Cour constitutionnelle du Sénégal a déclaré ce retard illégal.

Le 15 février, le tribunal a ordonné au gouvernement de fixer une nouvelle date pour les élections, mais le gouvernement de Sall ne l'a toujours pas fait.

Et ces échanges semblent convaincre certains élus, de la sincérité du président sortant qui promet de ne pas se repré-

senter. « La responsabilité du président de la République est d'appeler la famille sénégalaise (les dirigeants) autour de la table et de discuter. Ceci est d'autant plus pertinent que lui-même (Macky Sall, Président du Sénégal) ne sera pas impliqué dans le processus électoral. Il n'est pas candidat à sa succession. » Déclare, Seydou Diouf, membre de l'Assemblée nationale du Sénégal.

Le dialogue national vise à favoriser la confiance entre la population et les acteurs politiques et inclut des membres de la société civile et des chefs religieux. « Le dialogue et la consultation sont précisément ce qui est nécessaire pour remédier à ces faiblesses et progresser dans la quête de l'idéal de la démocratie », a déclaré M. Sall. Le Sénégal avait été considéré comme l'une des démocraties

les plus stables d'Afrique, mais les différends entourant l'élection ont plongé le pays dans une crise politique.

Dans une autre tentative de calmer la nation ouest-africaine, le président a déclaré qu'il présenterait une loi d'amnistie générale concernant les manifestations parfois meurtrières au cours desquelles des centaines de personnes ont été emprisonnées.

Les bénéficiaires de la loi d'amnistie reste encore inconnus et si des personnalités politiques de l'opposition comme Ousmane Sonko pourraient être concernées. Sonko est en prison et n'a pas le droit de se présenter aux élections. Il est accusé d'avoir appelé à l'insurrection et reconnu coupable de « corruption de jeunes ».

**In Africanews**

JEUX AFRICAINS ACCRA 2023/ALGÉRIE :

# «Nous avons opté pour une participation qualitative»

**Le COA a opté notamment pour quatre disciplines qualificatives aux Jeux olympiques : le badminton, le tennis, le tennis de table et le triathlon.**

Le chef de la délégation algérienne pour les 13<sup>es</sup> Jeux africains d'Accra au Ghana (8-23 mars 2024), Karim Saïdi, a indiqué lundi à Alger que "les fédérations sportives nationales concernées ont opté pour une participation qualitative". "L'Algérie prendra part au rendez-vous africain d'Accra avec une délégation composée de 299 personnes dont 222 athlètes représentant 18 disciplines et 77 entraîneurs, chefs d'équipe et médecins. Le Comité olympique et sportif algérien, en coordination avec les fédérations nationales concernées, a opté pour une participation qualitative, notamment pour quatre disciplines des huit disciplines qualificatives aux jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon).", a indiqué Karim Saïdi, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le secrétaire général du COA, Kheireddine Barbari et le directeur des sports au COA, Yacine Arab. Les 14 disciplines non qualificatives aux JO-2024 sont : Athlétisme (24), Cyclisme (16), Natation (18), Basket 3x3 (12), Beach-volley (2), Boxe (20), Jeux d'échecs (2), Handball (16), Judo (15), Karaté-do (19), Taekwondo (8), Volley-ball (16), Haltérophilie (11), Lutttes associées (11). Les quatre disciplines qualificatives aux JO sont: Tennis de table (10), Tennis (6), Triathlon (4) et Badminton (12). Le Comité olympique et sportifs algérien (COA) a



programmé 12 vols réguliers pour les sportifs algériens dont le premier aura lieu à partir du 1er mars, avec le départ du premier contingent composé des staffs administratifs, médical et responsables de athlètes de deux disciplines, à savoir le Badminton et tennis de table. Le retour du dernier contingent de la délégation algérienne est prévu pour le 24 mars. De son côté, le directeur des Sports au COA, Yacine Arab, a précisé que "les athlètes algériens rallieront la capitale ghanéenne 48 heures avant le début de leur compétition respective et quitteront le village africain 24 heures après la fin des épreuves", soulignant que "l'Algérie compte actuellement 19 qualifiés aux JO de Paris et souhaiterait avoir d'autres qualifiés aux JO

d'Accra". "Nous avons certainement des chances de médailles dans certaines disciplines au vu des pronostics présentés par les fédérations nationales", a noté Yacine Arab, soulignant que "l'instance olympique accompagnera les athlètes sur le plan logistique (transport, hébergement et frais de mission), et également médical avec la mise en place d'un dispositif sanitaire rigoureux". Répondant à une question sur le déroulement des compétitions coïncidant avec le mois de ramadhan, le directeur des Sports a indiqué que "les athlètes avaient l'habitude de participer aux compétitions tout en étant au mois du ramadhan, cela ne dérangera nullement le rendement de nos représentants bien au contraire.

Nous avons discuté avec les organisateurs concernant ce volet et ils nous ont rassuré." Appelé à donner son pronostic sur le nombre de médailles ciblées par les Fédérations sportives lors des Jeux africains d'Accra, le secrétaire général au COA, Kheireddine Barbari, s'est montré "prudent". "Ce volet est du ressort des Fédérations sportives qui ont pris leurs engagements avec le ministère de la Jeunesse et des sports. Le COA accompagnera le mouvement sportif pour une meilleure représentation lors des JA-2023. La priorité a été donnée aux disciplines qualificatives aux JO. Ce qui est sur, c'est que les athlètes représenteront les couleurs nationales et donneront, sans doute, le meilleur d'eux-mêmes", a-t-il dit. Vint neuf (29) disciplines sportives, dont huit qualificatives aux Jeux olympiques Paris 2024, ont été retenues pour la 13<sup>e</sup> édition des Jeux africains Accra 2023. Les huit disciplines olympiques qui seront qualificatives aux JO-2024 sont: athlétisme, badminton, cyclisme, natation, tennis de table, tennis, triathlon et lutttes associées. Les autres sports retenus sont : le beach-volley, le basket 3x3, la boxe, les jeux d'échecs, le cricket, le football, le handball, le hockey, le judo, le karaté-do, le rugby, le taekwondo, le volley-ball, l'haltérophilie et le bras de fer.

Les organisateurs ont également choisi six disciplines en exhibition : le Esports, les arts martiaux mixtes (MMA), le pickleball, le sambo, le scrabble et le speedball. Prévue initialement en août 2023, les organisateurs de la 13<sup>e</sup> édition des Jeux africains avaient décidé en mars dernier de reporter la compétition à mars 2024, après consultation des différentes parties prenantes dans le rendez-vous, à savoir, le Comité d'organisation local, l'Union africaine (UA), l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Union des Confédérations sportives d'Afrique (UCSA). Pas moins de 5000 athlètes de 55 pays sont attendus pour cette compétition multisports d'une durée de deux semaines.

## La fédération souhaite organiser le prochain championnat du monde à Oran

VOVINAM-VIETVODOAO :

La Fédération algérienne de Vovinam-Vietvodao entend présenter sa candidature pour l'organisation du prochain championnat du monde de cette discipline de sport de combat, prévu au cours de l'année 2025, a-t-on appris auprès du président de cette instance, Mohamed Djouadj. Ce désir est motivé par le "franc succès" qu'a connu le championnat d'Algérie de ce sport (seniors et juniors) tenu, le week-end passé, au niveau de la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi à Oran, a-t-il précisé. "C'est un véritable joyau dont s'est offert désormais le sport algérien, raison pour laquelle nous songeons sérieusement à demander l'organisation du prochain championnat du monde de la discipline dans cette même salle omnisports", a déclaré M. Djouadj, également secrétaire général de la Fédération internationale de vovinam-vietvodao. "En tant qu'Algériens, nous sommes fiers de disposer d'une telle infrastructure sportive chez nous, d'autant qu'elle a tous les critères pour accueillir des compétitions internationales", a-t-il poursuivi. A ce propos, il n'a pas tari d'éloges également sur le village méditerranéen, implanté à quelques kilomètres du complexe olympique et qui a accueilli les athlètes participants au championnat d'Algérie et qui, selon lui, constitue un autre facteur stimulant pour présenter la candidature de

sa fédération afin d'accueillir le prochain championnat du monde. Revenant sur le championnat d'Algérie de cette discipline, que la capitale de l'Ouest a abrité pour la troisième fois de son histoire, le même responsable s'est dit "très satisfait" des conditions dans lesquelles s'est déroulée la compétition. Il a notamment mis en exergue la "forte participation" qui a marqué l'évènement, puisqu'il a été enregistré la présence de pas moins de 549 athlètes, "ce qui traduit l'engouement des jeunes algériens pour ce sport", s'est-il réjoui. "Je peux dire, de l'avis des spécialistes aussi, que le niveau de ce championnat était élevé dans plusieurs spécialités, notamment celles retenues aux programmes des championnats du monde. Cela prouve que nos athlètes sont animés d'un ardent désir pour être sélectionnés en Equipes nationales et avoir par là même la chance de participer à des compétitions internationales", a-t-il affirmé. Evoquant le choix porté sur Oran pour abriter le championnat d'Algérie, le même interlocuteur a estimé qu'il s'agit "d'une étape importante pour développer la discipline dans l'Ouest du pays", regrettant au passage que certaines wilayas du pays n'étaient pas représentées dans cette épreuve, "faute de moyens financiers", a-t-il expliqué.

APS

deux semaines.

R. S.

LA PHASE PILOTE DES FIFA SERIES :

## LANCEMENT PRÉVU EN MARS PROCHAIN



L'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Azerbaïdjan et le Sri Lanka accueilleront et organiseront les rencontres de la phase pilote des FIFA Series, dont le lancement est prévu en mars prochain, a annoncé mardi la Fédération internationale de football. "Dans le cadre de ses objectifs stratégiques 2023-2027 pour un football mondial, et dans le sillage de la décision prise par le Conseil de la FIFA en décembre 2022, la FIFA va lancer la phase pilote des FIFA Series durant la fenêtre de mars 2024 du calendrier international des matchs", indique l'instance internationale dans un communiqué publié sur son site officiel. Selon la même source, les FIFA Series seront l'occasion pour l'instance dirigeante du football mondial d'aider ses Associations Membres à organiser des séries de matchs amicaux intercontinentaux dans un format où chaque groupe comptera quatre équipes issues de confédérations différentes, et où tous les matchs auront lieu dans le même pays hôte. Cette initiative va permettre aux Associations Membres d'affronter plus régulièrement des équipes nationales d'autres continents, ce qui ouvrira de nouveaux horizons en matière de développement technique pour nombre d'entre elles dans lesquelles de telles opportunités étaient absentes, affirme la FIFA. Les FIFA Series fourniront en outre aux Associations Membres participantes des opportunités commerciales supplémentaires ainsi qu'une meilleure exposition. La phase pilote se tiendra du 18 au 26 mars 2024, le lancement officiel étant quant à lui prévu pour mars 2026. Des sélections des six confédérations participeront à l'édition de mars 2024. Les FIFA Series devraient ensuite se tenir chaque année paire, lors de la fenêtre de mars du calendrier international des matchs. Quatre sélections nationales prendront part au tournoi prévu en Algérie et dont les rencontres se dérouleront aux stades Nelson-Mandela (Baraki) et du 19-Mai (Annaba). Outre l'Algérie (pays hôte), le tournoi regroupera Andorre (UEFA), l'Afrique du Sud (CAF) et la Bolivie (CONMEBOL). Les équipes suivantes participeront à la phase pilote des FIFA Series 2024, qui aura lieu en mars 2024 :

### FIFA Series: Algérie

Algérie (CAF) Andorre (UEFA)  
Afrique du Sud (CAF) Bolivie (CONMEBOL)

FIFA Series: Azerbaïdjan  
Azerbaïdjan (UEFA) Bulgarie (UEFA)  
Mongolie (AFC) Tanzanie (CAF)  
FIFA Series: Arabie saoudite (A)  
Cambodge (AFC) Cap-Vert (CAF)  
Guinée équatoriale (CAF) Guyana (Concacaf)

FIFA Series: Arabie saoudite (B)  
Bermudes (Concacaf) Brunei (AFC)  
Guinée (CAF) Vanuatu (OFC)

FIFA Series: Sri Lanka  
Bhoutan (AFC) Papouasie-Nouvelle-Guinée (OFC) République centrafricaine (CAF) Sri Lanka (AFC). APS

RÉFLEXIONS LITTÉRAIRES D'AL JAHIZ SUR LES ANIMAUX

# Le cheval, l'âne et le baudet

Dans sa vaste encyclopédie scientifique et zoologique, dans laquelle il a voulu démontrer que la civilisation islamique était plus imposante que celle des Grecs, et que la compilation « Histoire des Animaux », d'Aristote, pouvait être dépassée par un travail de même nom, et que lui, Al Jahiz était bel et bien le pendant musulman d'Aristote.

Le plus ancien livre sur les animaux est « Histoire des animaux », dans lequel Aristote accepte souvent des opinions communes sans les vérifier ; mais Al Jahiz n'accepte aucun fait sans l'avoir lui-même vérifié et éprouvé. Dans son « Kitāb al-hayawān », soit le Livre des animaux, Al Jahiz va plus loin qu'Aristote et fait une œuvre scientifique par excellence, rapportant, pesant, soupesant, vérifiant sur le terrain, corrigeant et réfutant ce qui est faux.

Cet ouvrage regroupe sept volumes d'anecdotes, de proverbes et de descriptions sous un format littéraire fait de prose et de poésie ; les textes poétiques émaillent la vaste compilation. Plus de 350 animaux y sont présentés. Al-Jahiz souligne l'influence de l'environnement, énonce des principes qui s'apparentent à la théorie de la sélection naturelle, du déterminisme environnemental et des chaînes alimentaires. Bien qu'il ait été accusé de plagiat par al-Khatib al-Baghdadi au XIe siècle, les idées que présente Al-Jahiz sont bien nouvelles. Véritable créateur de la prose arabe, il défend une culture arabe en combinant la tradition avec des données de la pensée

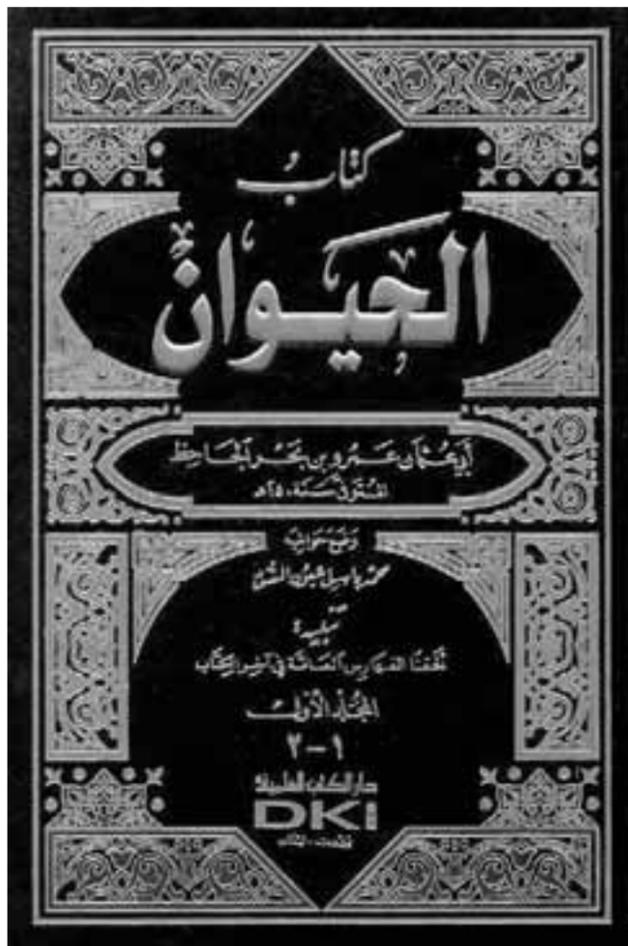
grecque, et laisse plus de deux cents ouvrages dont une cinquantaine ont été traduits en français. Al-Jahiz formule une première idée du principe de l'évolution des espèces très en avance sur son temps. Ce principe n'est redécouvert et diffusé largement qu'environ un millénaire après, avec les publications de Charles Darwin (qui ajoutera toutefois le principe de hasard dans l'évolution).

Dans son Kitāb al-hayawān, il formula des idées darwiniennes. Par exemple : « Les animaux s'engagent dans une lutte pour l'existence et pour les ressources, pour éviter d'être mangés et pour se reproduire », « Les facteurs environnementaux influencent les organismes à développer de nouvelles caractéristiques pour assurer leur survie, les transformant ainsi en de nouvelles espèces », « Les animaux qui survivent pour se reproduire peuvent transmettre leurs caractéristiques à leur progéniture ». Alors qu'il vit encore à Bassorah, Al-Jahiz écrit un article sur l'institution du califat qui est considéré comme le début de sa carrière d'écrivain, sa seule source de revenus. Sa mère lui aurait offert une corbeille pleine de cahiers en lui disant qu'il

gagnerait sa vie par l'écriture. Il va écrire au cours de sa vie plus de deux cents livres sur des sujets aussi divers que la grammaire de l'arabe, la zoologie et l'élevage des animaux, la poésie, la lexicographie et la rhétorique, dont seuls trente existent encore. Toutefois, Al Jahiz a écrit encore un texte à part qu'il titra « des Mulets ». Critique acide et doué d'une intelligence hors du commun, il dit ceci, sans un œil réprobateur jeté sur ses semblables : « Normalement, le cheval cherche sa jument pour générer un cheval de race, pur et de sang noble ; mais il arrive parfois que la jument se laisse monter par un âne, et malheureusement, c'est un mulet qui sera le fruit de leur amour. Mais comme la nature a bien fait les choses, le mulet est stérile, il ne pourra ni engendrer ni perpétuer son espèce ; de sorte que le monde des mulets demeure restreint, maigre et insignifiant, car incapable de se régénérer. Toutefois, je constate depuis quelque temps que le monde des mulets devient de plus en plus important et nombreux ».

Après cela, allez savoir de quoi Al Jahiz est-il le nom ?

I.M.Amine



## PORTRAIT

### Abdelhamid Benhadouga, un auteur important de l'Algérie post-indépendante

Abdelhamid Benhadouga, né le 9 janvier 1925 à El Mansoura dans la Wilaya de Bordj Bou Arreridj en Algérie et mort le 21 octobre 1996 à Alger, est l'un des plus grands écrivains algériens de langue arabe. Il a publié en Algérie des recueils, des nouvelles, des poèmes, et plusieurs romans, dont l'un a été adapté au cinéma (Vent du Sud). Il fut avec Tahar Ouettar, le fondateur du roman algérien moderne. Ses œuvres ont été traduites en 15 langues. Né le 9 janvier 1925 à El Mansoura (Bordj-Bou-Arreridj), il fit ses études dans les deux langues arabe et française, d'abord dans le petit village d'El-Hamra, non loin d'El Mansoura, il intégra ensuite l'Institut Ketani à Constantine et la Zitouna de Tunis. De retour en Algérie, il compose des pièces radiophoniques en arabe pour l'ORTF et la BBC. Militant nationaliste durant la Guerre d'Algérie, recherché par la police, il part pour la France en 1955. En 1958, il rejoint le FLN à Tunis où il collabore à la radio « La voix de l'Algérie ». Auteur de plusieurs romans, dont le plus connu est Le vent du sud (Rih el Djanoub), adapté au cinéma et traduit en français, en hollandais, en allemand et en espagnol. Ce texte dense traite de la question agraire. Il est considéré par la critique comme le premier véritable roman algérien de langue arabe. Président du Conseil National de la Culture

(1990) et vice-président du Conseil National de Consultation (1992), après un bref passage à la tête de l'EN-AL. Il démissionne du CNC, le 26 juillet 1993.

#### IL EST DÉCÉDÉ EN 1996 À ALGER.

##### Œuvres

Sa passion pour l'écriture date de 1951, peut-être plus tôt. À partir de 1955, il écrit un grand nombre de pièces de théâtre et de sketches pour la radio tunisienne, la BBC, la Radio algérienne et Télévision Algérienne. Il est l'un des romanciers algériens les plus célèbres possédant à son actif plusieurs ouvrages dont :

-Al Djazair Bayn elamsi wal yawmi (L'Algérie entre

hier et aujourd'hui), recueil d'articles, 1958;

-Dhilalun Djazairia (Ombres Algériennes), nouvelles, Beyrouth, 1960;

-Al-Ashiaa As-Sabâa (Les Sept Rayons), 10 nouvelles, Tunis, 1962;

-Al-Arwah Ash-Shaghira (Âmes Vacantes), poèmes, Alger, Sned, 1967, 100 p.;

-Rih al Djanoub, roman, Alger, Sned, 1971; traduit en français par Marcel Bois, Le Vent du Sud, Alger, SNED, 1978;

-Nihayatou al Ams, roman, Sned, 1974, 251 p.; traduit en français par Marcel Bois, La Fin d'hier, Alger, SNED, 1980;

-Al Kateb wa Qissas Okhra

(L'Écrivain et autres nouvelles), Alger, SNED, 1974;

-Banae As-Soubh, roman, Alger, Sned, 1981, 309 p.; traduit en français par Marcel Bois, La Mise à nu, Alger, SNED, 1981;

-Al-Djāziyyat wa al-darāwīch, roman, Alger, SNED, 1983; traduit en français par Marcel Bois, El-Djazia et les derwiches, Alger, ENAL, 1992.

-Wa Ghadan yaoum Djadid, roman, éd. Al Andalous, 1992. 332 p; traduit en français par Marcel Bois, Je rêve d'un monde, Paris, Marsa (Algérie Littérature-Action), 1997.

Il est aussi l'auteur de plus de 200 pièces radiophoniques (1957-1974).

I.M.

## LA GUERRE ET GAZA ET AMINE MAALOUF

### L'auteur du «Rocher de Tanios» épinglé par les critiques

Son silence face au génocide sioniste alors qu'il occupe un poste de haut rang à l'Académie française qui lui permet de faire entendre sa voix, ne passe pas. L'entretien d'Amine Maalouf publié récemment par les médias français, a suscité la colère des élites arabes et des milieux culturels, notamment après sa réponse à une question sur ce qui se passe à Gaza. Qu'est-ce qu'il a dit ? Comment les intellectuels arabes ont-ils réagi ? L'entretien entre l'écrivain et penseur franco-libanais Amin Maalouf, secrétaire général permanent de l'Académie française, sur France 24, a suscité le mécontentement d'une grande partie des élites et

des milieux culturels locaux et arabes, notamment après sa réponse à la question : « Comment voient-ils ce qui se passe aujourd'hui ? Surtout à Gaza. » Un certain nombre d'activistes et d'intellectuels ont posté leurs critiques sur les réseaux sociaux et ont déclaré que les propos de l'auteur du Rocher de Tanios, étaient gélatineux et fluides et ne condamnaient pas l'entité sioniste ouvertement, ni ses massacres ni sa brutalité, et qu'il exonère le colonialisme occidental des désastres qui ont frappé les peuples arabes. L'écrivain et chercheur égyptien Nabil Abdel Fattah, rédacteur en chef du journal Al-Ahram et du Centre Al-Ahram d'études politiques et

stratégiques, a déclaré à Al-Mayadeen Culturel, que « Amin Maalouf et son travail narratif sont appréciés, mais il me semble, en suivant les chaînes de télévision et les journaux français, qu'il existe une situation « socio-politique » et psychologique qui exerce une pression intense sur les groupes culturels français et révèle leurs préjugés envers l'agression et les massacres israéliens ». E qui signifie que, au regard de son poste à l'Académie française, il est devenu plus prudent afin de ne pas froisser certains juifs sionistes haut placés dans l'establishment littéraire et médiatique en France.

I.Med

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE BOUMERDES**  
**DIRECTION DE L'EDUCATION**  
 Cité administrative Boumerdes  
 NIF : 099035019273121

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**  
**ETUDE, SUIVI ET AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE SECONDAIRE**  
 Décision de programme: N° MF/2023/DN/0011

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.  
 La Direction de l'Education de la Wilaya de Boumerdes informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 13/DE/2023 relatif au Etude, Suivi Et Aménagement Des Etablissements Scolaires Du Cycle Secondaire, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à :

Entreprise	Nature des travaux	Montant de l'offre en /TTC	Délai	Paramètre du choix
ETBPHF TCE TALAHARI	Travaux D'Aménagement De La Demi-Pension Du Lycée Lahbiki Boualem -Hamadi	4 427 395.00 DA	45 jours	Moins Disant
SARL NCEC	Travaux D'Aménagement Etanchéité Lycée Tariket Rabah	1 385 160.00 DA	45 jours	Moins Disant
EURL FEDDAG	Travaux D'Aménagement de l'Etanchéité - Chauffage - au Lycée Khoudi Said "Bordj Mensiel"	4 467 974.00 DA	45 jours	Moins Disant
SARL BOUHADI ETB	Travaux D'Aménagement de tuyauterie chauffage à lycée RAHMOUNE AHMED - THENIA	1 455 132.00 DA	20 jours	Moins Disant

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication provisoire du marché.  
 Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 Dix Jours qui suivent la date de publication du présent avis auprès de l'autorité compétente (la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdes) conformément à l'article (82) du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 28/02/2024 ANEP : N° 2416006069

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BENI ABDES  
 IDENTIFICATION FISCALE N : 422024000052232

**AVIS DE PRE-SELECTION**

**CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° : 02/DEP/2024**

Monsieur le wali de la wilaya de Beni Abbes représenté par madame la directrice des équipements publics, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participé au concours national d'architecture restreint N° 02/DEP/2022 Relatif à « Etude et suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site de 231 logements Kertaz Ksar commune de Kertaz, Wilaya de Beni Abbes (Cités d'habitat intégrées 2024) » parus aux quotidiens nationaux AKHBAR EL WATAN en arabe et L'EXPRESS en langue étrangère le 11/02/2024 que la liste des bureaux d'étude pré-sélection a arrêté comme suit :

N°	Les Bureaux d'étude pré-qualifiée pour la 2 <sup>ème</sup> phase	N°	Les Bureaux d'étude pré-qualifiée pour la 2 <sup>ème</sup> phase
01	Mr OMARI Abdennacer	07	Groupement : Mr ALAT Mohammed et Mr LAZREG Abdelmadjid
02	M <sup>me</sup> BNOU DJAFFER Meammer	08	Groupement : Mr MOUMNI Mohammed et Mr TAZIR Abderrazak et Mr MANOUER Hassane
03	Mr MASSOUDI Brahim	09	Groupement : Mr MOUSSAOUI Ishak et Mr GUTOUN Boumediene
04	Mr DADA Abdelhamid	10	Mr CHIKHAOUI Bouziane
05	Mr BOUIDA Abdelafatah	11	M <sup>me</sup> TADI Mustapha
06	Groupement : Mr DJALLOULI Abdelkader et Mr SAIDI Amine	12	Groupement : Mr MEDJNAH Hassane et Mr ALLALI Abdelafatah

Les candidats pré-sélections sont invités à remettre l'offre technique, l'offre de prestation l'offre financier. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée indiquant la référence et l'objet de concours ainsi que la mention « offre technique », « offre de prestation », « offre financier », et « enveloppe de l'anonymat » selon le cas, les enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

**Concours national d'architecture restreint N° 02/DEP/2024**  
 Relatif à « Etude et suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site de 231 logements Kertaz Ksar commune de Kertaz, Wilaya de Beni Abbes (Cités d'habitat intégrées 2024) »  
 « Offre technique », « Offre de prestation », « Offre financière »  
 « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres A ne pas ouvrir »

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans l'article 19 du cahier des charges.  
 La durée de préparation des offres est fixée à vingt-cinq jours (25) qui court à partir de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.  
 Les date de dépôt des offres est fixée aux derniers jours de la durée de préparation des offres avant 11h00m, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.  
 Les soumissionnaires sont invité à associer à la science d'ouverture des plis techniques qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h15m au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Beni Abbes. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable à la même heure 11h15m.

N.B : Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions du cahier des charges

L'EXPRESS DU 28/02/2024 ANEP : N° 2416006082

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIZI-OUZOU  
 Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou  
 - NIF : 001215004877603  
 - NIS : 099.115.019.240.819  
 - Code d'activité : 858

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE**

Conformément aux dispositions des articles 53 et 55 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions des articles 55 et 52 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :

IL'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 23/2023 paru dans les quotidiens nationaux :  
 - L'express du 31/12/2023  
 - El Moustakbal El Magharbi du 31/12/2023  
 - BOMOP n°1896 semaine du 07 au 13/01/2024

Relatif à la réalisation des travaux restant à réaliser en TCE avec VRD du projet ci-dessous :

IL'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2024 paru dans les quotidiens nationaux :  
 -ALGER 16 du 21/01/2024  
 - ASSIYAH du 21/01/2024  
 - BOMOP n°1899 semaine du 28/01/2024 au 03/02/2024

Relatif à la réalisation des travaux restant à réaliser en TCE avec VRD et commerces du projet ci-dessous :

Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et l'évaluation des offres, les résultats obtenus sont comme suit :

IL'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 23/2023 :

N°	Projet	Attributaire	Montant DA/TTC	Délai	Note Technique	Obs
01	4080 logements à AIT TOUDERT Lot n°02 Programme 2010/2014 Tranche 2011	ETBHP/TCE DERRICHE AHMED NIF 181152400365118	Montant total : 96 424 009,46 Logement : 82 959 518,50 VRD : 13 464 490,96	09 mois	31	L'entreprise pré qualifiée techniquement et moins disante

IL'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2024 :

N°	Projet	Attributaire	Montant DA/TTC	Délai	Note Technique	Obs
02	50 logements à IFIGHA Programme 2010/2014 Tranche 2010	EURL NUMDIA INIAZ NIF 002127078400602	Montant total : 168 825 572,61 Logement : 141 189 613,55 VRD : 17 799 446,19 Commerces : 9 878 512,87	11 mois	30	L'entreprise pré qualifiée techniquement et moins disante

N.B : Les soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou, sis à la rue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.  
 Tout soumissionnaire contestant les résultats, peut introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 28/02/2024 ANEP : N° 2416006155

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**وزارة المالية**

**Direction Générale du Trésor et de la Gestion Comptable des Opérations Financières de l'Etat**  
 Direction Régionale du Trésor à Chlef

NIF : 099102019056034

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE**

Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.  
 La direction régionale du trésor à chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n° 324/2023 qui a été publié dans :

\* le journal "الجمهورية" en date 12/12/2023.  
 \* le journal " L'EXPRESS " en date 13/12/2023.

**Intitulé de l'opération: Acquisition de mobilier de bureaux au profit des Trésoreries de wilaya (Chlef, Tipaza, Tissemsilt)**

Est attribué provisoirement au soumissionnaire:

Projet	Attributaire	NIF	Note Technique	Montant de l'offre (TTC)	Délai de livraison	Critère de choix
Acquisition de mobilier de bureaux au profit des Trésoreries de wilaya (Chlef, Tipaza, Tissemsilt)	BOUGHERAB YASSINE	18R020007001060001	58,25	13 563 144,00 DA	05 jours	Offre économiquement plus avantageuse

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les dix (10) jours à partir de la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'EXPRESS DU 28/02/2024 ANEP : N° 2416006161

## AUTOMOBILE

## Un premier cargo du chinois BYD livre des milliers de véhicules en Allemagne

Le premier cargo automobile du constructeur automobile chinois BYD a déchargé lundi quelque 3.000 véhicules électriques dans le port allemand de Bremerhaven (Nord), ce qui signe le début de son offensive pour conquérir le marché européen. Au terme d'un voyage inaugural parti de Shenzhen, une ville portuaire du sud de la Chine, le navire "est arrivé dimanche sur le quai de Bremerhaven et son déchargement a démarré lundi à 06H00 CET" (Central european time), soit 05H00 GMT, a indiqué à l'AFP une porte-parole du prestataire de services logistiques BLG, qui exploite un terminal automobile à Bremerhaven. Les voitures électriques "doivent ensuite être livrées dans plusieurs pays d'Europe", a-t-elle poursuivi. Les voitures ont débarqué en roulant sur une rampe, ce qui est typique d'un roulier, navire spécialisé pour le transport de voitures, a constaté l'AFP sur place. Ce navire dénommé "BYD Explorer n° 1" avait accosté auparavant à Vlissingen aux Pays-Bas. Il dispose d'une capacité de 7.000 véhicules et a été construit spécialement pour le géant chinois de la voiture électrique, qui a doublé Tesla au dernier trimestre 2023 en termes de ventes mondiales. BYD a commandé en tout huit navires alimentés comme le "BYD Explorer n° 1" au gaz naturel liquéfié, et prévoit de les utiliser pour transporter des voitures de la Chine notamment vers l'Europe, selon la presse allemande. BYD ("Build Your Dreams", construisez vos rêves) est le champion chinois de la voiture électrique et le premier fabricant mondial sur ce créneau. Le groupe a arrêté de produire des voitures à moteurs à combustion en 2022 pour se concentrer sur les modèles hybrides et électriques.

In Connaissance des Energies

## ARGENTINE

## Buenos Aires envahie par les moustiques

L'invasion, provoquée par d'intenses épisodes de pluie, devrait durer une vingtaine de jours dans la capitale argentine. C'est la deuxième fois que ce phénomène se produit depuis le début de l'année.

« Des hordes de moustiques ont envahi Buenos Aires », alerte un article d'El País publié le 21 février. C'est la deuxième fois en moins de deux mois que la capitale argentine fait face à ce phénomène. Des vidéos amateurs relayées par la branche hispanophone de CNN montrent des nuées de moustiques dans le ciel ou tapissant le sol des habitations. Selon plusieurs spécialistes, il s'agit d'*Aedes albifasciatus*, connus sous le nom de « moustiques d'inondations », dont la présence s'explique par les fortes pluies qui se sont abattues sur la région ces dernières semaines. Selon la biologiste Victoria Miceli, interrogée par El País, cette deuxième invasion s'est produite « avec plus d'ampleur » car aux œufs qui n'avaient pas éclos en janvier se sont ajoutés ceux pondus lors des pluies de février. Un phénomène que la scientifique qualifie d'« assez inhabituel ». Si les *Aedes albifasciatus* ne transmettent pas à l'homme de maladies graves, ils n'en restent pas moins extrêmement nuisibles et



agressifs. Pour se protéger, les Argentins se retournent donc vers des produits répulsifs, dont les prix ont flambé, explique le Buenos Aires Times. Une situa-

tion qui a contraint les autorités à mettre en place une distribution gratuite de produits antimoustiques. Avec une durée de vie moyenne de vingt jours, les

moustiques devraient disparaître de la ville d'ici deux semaines, à moins que de nouvelles pluies ne s'abattent sur la région.

In Courrier international

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## Le processeur photonique va révolutionner l'IA

Pour les besoins croissants de l'Intelligence artificielle, des professeurs de l'université de Pennsylvanie ont mis au point un processeur photonique. Processeur optique ou photonique. C'est le nom donné aux puces de demain, qui exploitent les ondes lumineuses pour révolutionner l'informatique. Par leur capacité à exécuter à la vitesse de la lumière les calculs les plus complexes, elles affichent de meilleures performances que l'électronique classique. En d'autres termes, on s'affranchit des fils de cuivre, composants essentiels des processeurs habituels, pour miser sur la lumière. Et donc les photons, pour transférer les données numériques. Pourquoi ce choix ? La possibilité de lancer tous les calculs en parallèle puisqu'il n'y a quasiment aucune collision entre les photons, contrairement aux électrons. Autre avantage : des économies monstres en termes d'énergie, considérée de 1 à 100, puisque le faisceau lumineux ne chauffe pas ! Sans oublier la sécurité puisqu'il n'y a pas de mémoire à l'intérieur de ses puces. « Personne ne peut pirater une mémoire inexistante pour accéder à vos données », résume Firooz Aflatouni, professeur associé en génie électrique et systèmes à l'univer-

sité de Pennsylvanie. Lauréat de la prestigieuse médaille Benjamin Franklin, le professeur H. Nedwill Ramsey Nader Engheta s'est associé à son confrère Aflatouni pour dévoiler sa puce silicium-photonique (SiPh). Un article récent de Nature Photonics rapporte leurs travaux conjoints pour concevoir une plateforme capable d'exécuter la multiplication vectorielle-matrice. C'est une opération essentielle dans le fonctionnement des réseaux neuronaux, moteurs du Machine Learning et de l'intelligence artificielle. Plutôt que d'utiliser une plaque de silicium uniformément haute, Engheta explique qu'ils ont affiné le silicium à environ 150 nanomètres. Mais uniquement dans des zones spécifiques. Ces variations de hauteur, sans l'ajout d'autres matériaux, offrent un contrôle précis sur la propagation de la lumière à travers la puce. C'est comme un labyrinthe simplifiée pour guider le faisceau. Ainsi, les motifs de variation de hauteur peuvent être exploités pour manipuler la lumière selon des schémas spécifiques. Ils permettent à la puce d'effectuer des opérations mathématiques à la vitesse de la lumière. Il y a un an, Francesco Morichetti, directeur du Laboratoire de dispositifs pho-

toniques à Milan expliquait les avantages des puces photoniques appliquées au domaine de l'intelligence artificielle. « Un neurone artificiel, comme un neurone biologique, doit effectuer des opérations mathématiques élémentaires. Comme l'addition et la multiplication », expliquait-il. « Mais dans un réseau neuronal composé de nombreux neurones densément interconnectés, le coût énergétique de ces opérations augmente de façon exponentielle et devient rapidement prohibitif. Notre puce intègre un accélérateur photonique qui permet d'effectuer des calculs très rapidement. Mais aussi efficacement à l'aide d'une grille programmable d'interféromètres en silicium. Le temps de calcul est égal au temps de transit de la lumière dans une puce de quelques millimètres, on parle donc de moins d'un milliardième de seconde. »

Pour sa part, Aflatouni précise que cette conception est déjà conforme aux exigences de la fonderie actuelle. Cette puce est prête pour des applications commerciales. Elle pourrait même être adaptée pour être intégrée dans des processeurs graphiques (GPU).

In Sciences et Vie

## Environnement : les Grecs inquiets de la détérioration de leurs plages et de leur littoral

Un projet de loi prévoit d'assouplir la législation relative à la construction sur les rivages. Pour les ONG, la Grèce, qui subit déjà le surtourisme, « est en train de faire marche arrière ». Avec le projet de loi sur la valorisation des zones côtières grecques présenté par le ministère de l'économie, le Fonds mondial pour la nature (WWF) estime que « les plages sont traitées comme des chantiers de construction » et que « le gouvernement tente de supprimer le minimum de 30 mètres non constructible à partir du rivage » actuellement en vigueur. Soumis à la consultation publique pendant deux semaines, le projet de loi a suscité la colère de huit organisations de défense de

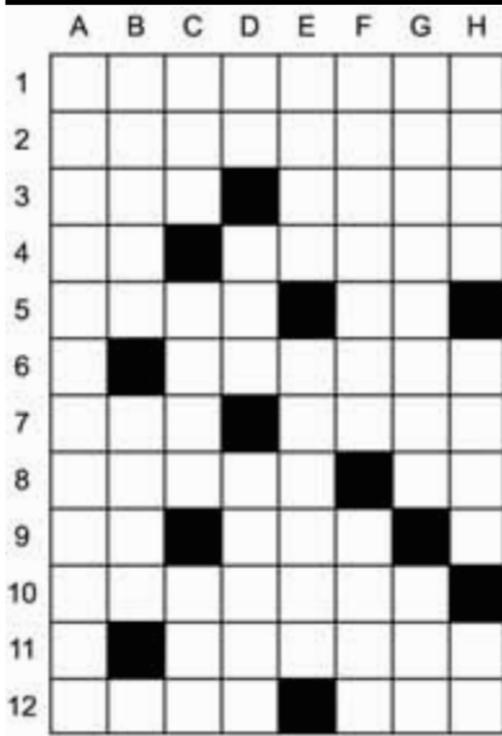
l'environnement, parmi lesquelles le WWF et Greenpeace, et a engendré 1 200 commentaires sur le site du ministère de l'économie. Les huit ONG rappellent que cette limite de 30 mètres est déjà l'une des plus permissives de l'Union européenne. Le Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée, qui suit la signature de la convention de Barcelone par l'Union Européenne, interdit toute construction ou installation nouvelle à moins de 100 mètres du rivage en dehors des zones urbanisées. Mais, comme le note le WWF, la Grèce ne l'a pas ratifié. Le projet de loi revient aussi sur l'interdiction d'attribuer des concessions dans des « petites zones

côtières » (moins de 5 mètres de longueur ou de largeur, ou moins de 150 mètres carrés de superficie), l'utilisation de ces petites plages pourra notamment être attribuée aux hôtels, précise l'ONG. Theodota Nantsou, chargée de la politique environnementale pour le WWF dans le pays, considère que « la Grèce est en train de faire marche arrière » et que « ce projet de loi risque de permettre des constructions partout alors même que certaines îles comme Ios [dans les Cyclades] sont déjà envahies d'hôtels construits souvent sans respecter la zone côtière. » Pour la militante écologiste, « le ministère de l'économie ne devrait pas gérer le littoral comme une entreprise ».

Le texte, qui devrait être voté prochainement, supprime également une phrase importante se trouvant dans les précédentes législations : « Le littoral est un élément essentiel de l'environnement naturel du pays, qui doit être protégé par l'Etat et géré (...) comme un espace public. » Les associations voudraient, par ailleurs, que le gouvernement se dote des ressources nécessaires – plus d'inspecteurs – pour contrôler les bâtiments construits illégalement, et que des décisions soient prises rapidement pour les démolir. Trop souvent, les procédures judiciaires prennent des années, laissant les paysages grecs envahis de structures inachevées.

In Le Monde

## Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Flânent dans les rues.
- B. Message pour un PC. Joindre l'un à l'autre.
- C. Mémoire d'un ordinateur. Produits translucides. Épuisé.
- D. Devant le hoc, pas devant le hic. Certains ont du mal à le passer. Groupe qui endoctrine.
- E. Corrigea le devoir. Partisan d'une idée.
- F. Caractère double. Victoire, pont ou place.
- G. Machines volantes. C'est un dur.
- H. Faire quelque chose. Pratique de bon fidèle. Sa place est devant un verbe pronominal.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Cages de verre.
- 2. Apaisée.
- 3. Dommage. Il arrose Albi.
- 4. A saisi l'astuce. Il est rond comme une bille.
- 5. Prénom slave. Très actuel.
- 6. En mettre plein la vue.
- 7. Il passe à Mulhouse. Lancé, il faut le relever.
- 8. Qui est sans aspérités. Lettres pour le patron.
- 9. Pan de tapisserie. Inflorescence.
- 10. Émettre un bruit incongru.
- 11. Écritures simplifiées.
- 12. Bien descendue. Coup sans retour.

## LES MOTS FLÉCHÉS

DICTATEURS  
 BRIMADE  
 QUI A ÉTÉ CHOISI  
 COURT À FOND  
 AXES OPPOSÉS  
 DIPLOME POST-BAC  
 APPEL QUI SE VEUT DISCRET  
 ELLE FAIT PARTIE DU GROUPE TF1  
 DE BON STANDING  
 CURE DE JEU  
 QUI AGIT  
 BOURRIQUET  
 MESSAGE PUBLICITAIRE  
 ÉTAT AFRICAIN  
 BLANC D'ESPAGNE  
 CHAGRINÉ CONTRARIÉ  
 ELLE EST ASSORTIE AU DRAP  
 EFFRAYÉ  
 MUSIQUE DES ANNÉES 1960  
 ELLES VOLENT DANS TOUS LES SENS  
 ENONCÉ POUR ÊTRE PRIS EN NOTES  
 ÉTIRE  
 ASSOCIÉ  
 ENLÈVES  
 CRIER COMME LE CERF  
 UNE FACON DE PLONGER (EN)  
 BAR ANGLAIS  
 MEDECIN DES GORGES  
 ÉBAHI  
 ARTICLE INDEFINI  
 VIDÉS DE LEURS EN-TRAILLES  
 BIEN POSSÉDÉ  
 BONNE SAISON  
 EST ETENDU ET IMMOBILE  
 ELLE ONDULE SUR CERTAINS TOITS  
 CONTENT DE LUI  
 ÉCRITURE DE SE-CRETAIRE  
 DEVENUS SANS ÉCLAT  
 HOUSSE DE LIT  
 AGRES-SION DE LA VIE  
 ÉCRITE  
 FLEUVE D'ITALIE  
 CHIFFRE DEUX  
 DEVANT CE QUI EST À LUI OU À ELLE



## SIDOKU

		6		8		1		
	4	1				9	3	
				4				
4								5
9		3		7		2		8
			2		9			
		7	8	3	5	6		
	1							2
	8			9				5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

ACHETER AILE ALFA ARCON DEFIANT DEVINETTE EPONGE EPURER ESCROC  
 LECTRICE MASCULIN MESON MISSIVE MITIGE NAVIRE NICOTINE PARE PETRIER  
 RADE REACTIF RECIDIVE RETORSION REVETU RIVAGE ROUSSE STEPPE

N	E	P	U	R	E	R	E	N	E	C	N
I	C	A	E	P	E	P	O	T	M	O	I
L	I	R	P	T	O	C	T	U	I	R	C
U	R	E	E	N	R	E	I	S	S	C	O
C	T	H	G	A	N	I	R	D	S	S	T
S	C	E	A	I	C	O	F	I	I	E	I
A	E	I	V	F	T	T	S	I	V	V	N
M	L	E	I	E	L	I	I	E	E	A	E

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## DES PLUIES ORAGEUSES SUR DES WILAYAS DE L'EST DU PAYS

Des averses de pluie parfois orageuses et accompagnées localement de chute de grêle, avec rafales de vent sous orages, affecteront, aujourd'hui des wilayas de l'Est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, hier, par l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas de Skikda, Annaba et El Tarf sont, ainsi, placées en vigilance « orange » à partir d'aujourd'hui jusqu'à jeudi à 06h00 au moins. Durant la période de validité de ce bulletin, les quantités de pluie sont estimées entre 30 et 50 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm, précise l'ONM, soulignant que le BMS Pluie émis le lundi 26 février reste en vigueur.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 28 FÉVRIER 2024 // N°758 // PRIX 20 DA

## Salima Mesrati : « Le fléau de la corruption est complexe »

**Le directeur de la coopération de cette instance, Benabda Abdellatif, a évoqué les missions et prérogatives accordées à cet organe, notamment le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption....**

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mesrati, a souligné hier, l'importance de renforcer la lutte contre la corruption, un fléau qu'elle a qualifié de « complexe » en raison de ses ramifications. Elle a mis en relief le rôle « important et efficace » de la société civile dans le renforcement des valeurs de citoyenneté comme support pour faire face au fléau de la corruption et contribuer à la performance dans la gestion



des affaires publiques. Intervenant au forum national organisé par le centre universitaire Ahmed Salhi de la wilaya de Naâma, en coordination avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et en partenariat avec le Centre de la criminalité transnationale, Salim Mesrati s'est dit convaincue que « tout État se développe grâce au savoir et à la connaissance », notant, à ce sujet, que l'Université est « le cœur battant de toute dynamique politique, socioéconomique et culturelle ». Un concept que la Haute autorité aspire « à concrétiser en Algérie ». Pour

la Présidente de la HATPLC, la « corruption est un phénomène social, politique et économique complexe qui a une incidence sur tous les aspects de la société. Elle provoque la réduction des investissements, voire le désinvestissement, avec de nombreuses conséquences à long terme, dont la polarisation sociale, le non-respect de l'état de droit et des droits humains, les pratiques antidémocratiques et le détournement de fonds destinés au développement et aux services essentiels ». Des répercussions nécessitant « une analyse profonde » préconise Salima Mesrati. D'autant, ajoute-t-elle, que «

la corruption et ses coûts farineux entravent le développement durable dans tous les pays ». La corruption « contribue à la perte de ressources naturelle », exacerbe « la pauvreté et les inégalités », érode « la confiance et la cohésion sociale » et « sape la stabilité économique et politique », a-t-elle affirmé. Dans son intervention, la Présidente de la HATPLC relève que « corruption entraîne également un déséquilibre entre le secteur public et privé » tout en contribuant à la propagation de « la criminalité en tout genre », et menace les fondements de la société.

Les universitaires participant à cette rencontre, ont présenté un ensemble d'interventions sur « Les dispositions et le cadre juridique régissant la protection des dénonciateurs sur les crimes de corruption et la dénonciation comme mécanisme pour prévenir ce fléau et la protection des dénonciateurs de la corruption entre réalité et enjeux ».

Y.B

## Hadj 2024 : Les frais fixés à 840 000 dinars

Les frais du Hadj pour la saison 1445 /2024, ont été fixés à 840 .000 dinars, a annoncé, hier, le ministère des affaires religieuses et des Wakfs. En hausse par rapport à la saison précédente lorsqu'ils étaient fixés à 770 000 dinars, frais de billet d'avion inclus. Selon le communiqué du ministère, le coût de cette année inclut les frais de voyage d'avion, de transport et d'hébergement.

## Ministère de l'Enseignement supérieur-CREA : Signature d'un accord de partenariat

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) ont signé, hier un accord en vue de renforcer le partenariat entre les universités, les centres de recherche et les entreprises économiques. Cet accord a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et le président du CREA, Kamel Moula. A cette occasion, M. Baddari a indiqué que la signature de cet accord était à même « d'ouvrir la voie au partenariat entre le secteur de l'Enseignement supérieur et les entreprises économiques représentées par le CREA », mettant en avant le rôle de l'Université dans la formation des ressources humaines qui constituent, selon le ministre, le capital des entreprises dans la réalisation des objectifs de développement national. « Cet accord est axé sur la mise de tous les moyens de recherche à la disposition du CREA, afin de parvenir à l'innovation au mieux de l'intérêt de l'économie nationale et pouvant répondre aux exigences de la société », a soutenu le ministre. M. Baddari a, en outre, souligné que cet accord favorisait la réalisation de « la transition technologique permettant d'exploiter les innovations des chercheurs et d'ouvrir la voie aux jeunes, en particulier les étudiants ». M. Moula a, de son côté, mis l'accent sur l'importance de cet accord dans le rapprochement entre le monde du travail et l'Université, insistant sur l'impératif pour les entreprises économiques nationales de s'adapter à la dynamique technologique que connaît le monde, et ce à travers l'exploitation de la recherche scientifique, une des principales missions de l'Université.

R.N

## GECF: d'importants moyens logistiques pour faciliter le travail des médias

D'importants moyens logistiques modernes ont été mis en place pour faciliter le travail des médias locaux et étrangers qui couvriront le 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars prochain au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" à Alger. Lors d'une tournée au niveau du Centre, l'APS a relevé une activité pareille à celle d'une ruche d'abeille, rassemblant de nombreux techniciens de différents médias concernés par la couverture de cet important événement international, et travaillant d'arrachepied pour mettre la touche finale et effectuer des tests de diffusion en direct. Le Centre international de presse (CIP) veille à assurer l'opérationnalité des salles de rédaction et de montage, ainsi que du matériel de haute technologie mis à la disposition des médias, et à garantir un bon fonctionnement des écrans d'affichage installés dans tout le centre avec l'accès à Internet à haut débit. D'autres équipes s'emploient à équiper les salles de réunion réservées

aux chefs d'Etat et de Gouvernement, les ministres et les experts, en plaçant des tableaux d'art sur l'histoire et le patrimoine algériens, dominés par une toile imposante représentant l'Emir Abdelkader dans le hall menant à la salle de réunion présidentielle. Dans une déclaration à l'APS, la chargée de la coordination médiatique au CIP, Amel Hadji, a affirmé que le CIP a mis à disposition tous les moyens humains et matériels, notamment les équipements tech-

niques, pour faciliter le travail des journalistes locaux et étrangers. Deux salles de rédaction équipées de plus de 120 ordinateurs et d'un grand écran ont été aménagées pour assurer une couverture en temps réel des travaux du Sommet, outre une salle de montage vidéo et de conception graphique, comprenant plus de 15 unités numériques, avec des écrans numériques dans tout l'espace dédié à la couverture médiatique, a-t-elle ajouté.

APS1

## L'Algérie augmente sa souscription au capital de la BAD

En vertu d'un décret présidentiel publié au journal officiel n°11, l'Algérie augmentera sa souscription au capital de la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 36.617 actions supplémentaires. Le décret présidentiel n 24-80, signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 14 février 2024, autorise, en effet, la souscription de l'Algérie aux actions de la BAD

au titre du règlement sur la cession d'actions de la Banque. Le versement de cette souscription sera opérée sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par les résolutions du Conseil des gouverneurs de la BAD datées du 29 mai 1998, 27 mai 2010, 31 octobre 2019 ainsi que la résolution du Conseil d'administration de la banque du 21 novembre 2023, précise la même source.

R.E

